

Projections au nord,
série sur le capital humain –

District de Cochrane



FAR NORTHEAST TRAINING BOARD (FNETB)
your Local Employment Planning Council

COMMISSION DE FORMATION DU NORD-EST (CFNE)
votre Conseil Local de Planification de l'Emploi



Polar Bear Express Train, Moosonee

Qui nous sommes

L'Institut des politiques du Nord

L'Institut des politiques du Nord est un groupe de réflexion indépendant dans le nord de l'Ontario. Nous développons et encourageons la recherche, des preuves, et des opportunités politiques pour soutenir la croissance du Nord de l'Ontario. Nos opérations sont situées à Thunder Bay et à Sudbury pour renforcer la capacité du Nord de l'Ontario à prendre une position dirigeante dans la politique socio-économique qui impacte le Nord de l'Ontario et le Canada ensemble.

Commission de formation du Nord-Est (CFNE)

La Commission de formation du nord-est (CFNE) est une des 21 commissions locales en Ontario. La CFNE est un organisme à but non-lucratif qui regroupe des représentants du patronat, des travailleurs et travailleuses, de l'éducation et de la formation, et des représentants des communautés qui travaillent en collaboration afin d'identifier et développer des solutions pour répondre aux besoins du marché du travail. L'initiative des commissions locales débutait en 1994. Notre mission est de promouvoir une planification efficace des programmes et des services de formation et de développement de la main-d'œuvre, afin que des travailleurs qualifiés soient disponibles pour répondre aux besoins du marché du travail local.



FAR NORTHEAST TRAINING BOARD (FNETB)
your Local Employment Planning Council

COMMISSION DE FORMATION DU NORD-EST (CFNE)
votre Conseil Local de Planification de l'Emploi

Julie Joncas – Directrice Exécutive

www.fnetb.com

Districts de Cochrane & Temiskaming

A propos de la série

Cette série sur le capital humain est une mise à jour d'une série antérieure publiée par la Planification de main-d'œuvre de l'Ontario.

Planification de main-d'œuvre de l'Ontario est un réseau de 26 conseils de planification de main-d'œuvre répartis dans quatre régions de la province. Les comités de planification de main-d'œuvre collectent des informations sur l'offre et la demande du marché du travail local et travaillent en partenariat avec les employeurs, les services d'emploi, les éducateurs, les chercheurs, le développement économique, les gouvernements et d'autres parties prenantes pour identifier, comprendre et résoudre les problèmes du marché du travail. Cela nécessite un soutien et une coordination des réponses locales pour répondre aux besoins actuels et nouveaux.

Compte tenu de la géographie et des problèmes du marché du travail uniques qui affectent le Nord de l'Ontario, les six conseils de planification du Nord ont collaboré pour créer Planification de main-d'œuvre du Nord de l'Ontario. Ils comprennent: Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC); Commission de formation du Nord-Est (CFNE); Le groupe du marché du travail (LMG); Northwest Training and Adjustment Board (NTAB); Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (NSWPB); et planification de la main-d'œuvre pour Sudbury et Manitoulin (WPSM). Le CFNE et la NSWPB sont actuellement des sites pilotes pour les conseils locaux de planification de l'emploi (CLPE).

L'objectif de cette série est d'examiner les tendances passées et présentes dans chaque district de recensement du Nord de l'Ontario et de prévoir les défis et les opportunités à venir. L'auteur examine les tendances démographiques ainsi que le marché du travail, y compris la composition du capital humain, les tendances de l'emploi, la future demande professionnelle de la main-d'œuvre salariée, les tendances de la composition de la main-d'œuvre industrielle des secteurs de la production de biens et des services, ainsi que les tendances du revenu du travail et produit intérieur brut (PIB).

Qui nous sommes

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Outils d'engagement permanent (grand public, intervenants du gouvernement, intervenants de la collectivité) : Veiller à ce que l'Institut des politiques du Nord reste à l'écoute de la communauté.

Président & Directeur Général

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Pierre Bélanger (Trésorier)	Emilio Rigato
Suzanne Bélanger-Fontaine	Alan Spacek
Dave Canfield	Dr. Brian Tucker (Secrétaire)
Dr. Harley d'Entremont	Asima Vezina
Florence MacLean	Charles Cirtwill
Dwayne Nashkawa	(Président & CEO)

Conseil consultatif

Michael Atkins	Peter Goring
Kim Jo Bliss	Dr. George C. Macey
Jean-Pierre Chabot	Allyson Pele
Dr. Michael DeGagné	Ogimaa Duke Peltier
Don Drummond	Tina Sartoretto
Ronald Garbutt	Bill Spinney
Jean Paul Gladu	David Thompson
Audrey Gilbeau	

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. Randy Battocchio (Président)	J.D. Snyder
	Dr. Lindsay Tedds

Dr. John Allison
Dr. Hugo Asselin
Dr. Gayle Broad
George Burton
Dr. Robert Campbell
Dr. Iain Davidson-Hunt
Dr. Livio Di Matteo
Dr. Morley Gunderson
Leata Ann Rigg
S. Brenda Small

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

© 2019 Northern Policy Institute Published by Northern Policy Institute

874 Tungsten St.
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-989343-28-9

Éditeur: Alex Ross

Rédacteur en chef: Mark Campbell
Concept Graphique : Korkola Design
Traduction: Renée O'Neil
(O'Neil Traductions)

Contents

Partenaires	3
Qui nous sommes	4
A propos de l'auteur	5
Sommaire exécutif.....	5
Résultats clés	6
Introduction	7
Évolution démographique du nord-est de l'Ontario : les 30 dernières années	8
Évolution démographique du nord-est de l'Ontario : les 30 prochaines années	17
Projections de la population autochtone.....	20
Main d'œuvre du nord-est de l'Ontario : tendances passées, actuelles et futures.....	21
Productivité et composition du capital humain de la main-d'œuvre dans le nord-est de l'Ontario.....	25
Les conséquences de changements dans la composition de la main-d'œuvre au travail.....	30
Perspectives d'avenir.....	32
Bibliographie.....	40
Glossaire.....	41

A propos de l'auteur

Dr. Bahktiar Moazzami



M. Moazzami enseigne l'économie et l'économétrie à l'Université Lakehead depuis 1988. Il est bien connu pour ses activités de recherche liées au Nord de l'Ontario.

Il a rédigé de nombreux rapports sur les défis et les opportunités du développement économique dans le Nord de l'Ontario. Le ministère du Développement du Nord et des Mines l'a chargé d'entreprendre une étude approfondie de l'économie du Nord de l'Ontario dans le cadre des recherches sur le Plan de croissance du Nord de l'Ontario. L'étude comprenait l'identification de grappes industrielles en croissance, en déclin et émergentes dans la région.

Le professeur Moazzami a également beaucoup écrit sur les peuples autochtones et l'économie autochtone du Nord de l'Ontario. L'expertise et l'influence de M. Moazzami s'étendent au-delà de l'Université Lakehead et du Nord de l'Ontario. Il a été conférencier régulier du programme de développement économique de l'Université de Waterloo.

Sommaire exécutif

Le nord-est de l'Ontario a une superficie d'environ 276 124 km² et avait une population de 548 449 personnes en 2016. Une augmentation de la migration de sortie chez les jeunes, une diminution des taux de fertilité et des niveaux d'immigration plus faible ont mené à une répartition selon l'âge de la population du nord-est de l'Ontario qui diffère d'ailleurs en Ontario. Cette évolution démographique a un impact significatif sur les conditions sociales et économiques dans la région. La population continuera à vieillir dans l'avenir immédiat, ce qui aura des répercussions sur les coûts des soins de santé, l'offre de main-d'œuvre, la capacité de production et la capacité qu'auront les secteurs du nord-est de rester économiquement viables.

L'objectif du présent rapport est d'analyser les tendances démographiques et du marché du travail dans le nord-est de l'Ontario et dans le secteur de Cochrane. Il sera question des tendances passées et actuelles, de même que de projections pour l'avenir. Le présent rapport est une mise à jour d'un rapport précédemment publié en 2017. Les informations ont été mises à jour à l'aide des données du recensement de 2016 et de nouvelles sections ont été ajoutées, notamment des projections sur la future demande du marché du travail pour des secteurs précis.

Résultats clés

La population de Cochrane est restée relativement constante de 1986 à 1996, mais est passée de 93 240 personnes en 1996 à 81 122 personnes en 2011 et à 79 682 personnes en 2016, soit un déclin global de 15 % entre 1986 et 2016.

De plus, la proportion de personnes, dans le secteur de Cochrane, qui ont moins de 20 ans a donc diminué de 31,6 % en 1991 à 23,2 % en 2016, alors que la proportion de personnes de l'âge d'or a monté de 9,5 % à 16,4 % pendant la même période (Graphique 10). Au cours de la même période, la proportion de personnes âgées de 20 à 34 ans a décliné de 24,8 % à 17,7 %, alors que la proportion de personnes âgées de 35 à 64 ans a crû de 34,1 % à 42,7 %. De 2001 à 2016, la majorité des migrants de sortie du secteur de Cochrane étaient âgés de 20 à 34 ans (5338 personnes).

La population autochtone du secteur de Cochrane est passée de 6840 personnes en 2001 à 12835 personnes en 2016, un taux de croissance d'environ 87,6 %. En pourcentage de la population totale du secteur, la proportion des personnes autochtones est passée de 8,1 % en 2001 à 16,3 % en 2016. De plus, la proportion de la population autochtone relativement à la population totale de la région devrait augmenter à 20 % en 2030, comparativement à 16 % en 2015.

La population immigrante du secteur de Cochrane a connu autant un taux d'activité plus élevé chez les hommes et les femmes qu'un taux de chômage moins élevé, comparativement à la population de l'ensemble du secteur, de même que du nord-est de l'Ontario. Le taux de chômage pour les femmes immigrantes et les hommes immigrants dans le secteur est de 4 %.

Le revenu d'emploi moyen des travailleurs du secteur de Cochrane en 2015 était de 47 298 \$, comparativement à 49 759 \$ pour les immigrants, 39 716 \$ pour les personnes autochtones et 47 007 \$ pour les francophones. Le revenu d'emploi moyen dans le nord-est de l'Ontario était de 45 283 \$ en 2015.

Finalement, pour les personnes ayant un diplôme universitaire qui vivent dans le secteur de Cochrane, le taux de chômage est largement inférieur à celui des autres régions, ainsi qu'à celui de la population dans son ensemble ou à celui des personnes ayant d'autres diplômes. Le taux de chômage pour les personnes ayant un diplôme universitaire dans le secteur de Cochrane est de 2,7 %, ce qui est significativement plus bas que le taux de chômage pour les personnes ayant un diplôme universitaire au Canada (4,9 %), en Ontario (4,9 %), dans le nord-est de l'Ontario (3,7 %) et dans le Grand Sudbury (3,6 %).

Recommandations:

1. Mettre en œuvre une stratégie de migration bien étoffée

Le secteur de Cochrane pourrait relever ses défis démographiques en mettant en œuvre une stratégie étoffée de migration. Comme ailleurs dans le nord de l'Ontario, une population qui se rétrécit et qui vieillit constitue un défi de base pour Cochrane dans le futur. Ces tendances sont dues, en partie, à la migration de sortie des plus jeunes cohortes et à de faibles et déclinants niveaux d'immigration. Il est de toute première importance que la région travaille à augmenter sa population en mettant en œuvre de vigoureuses stratégies d'immigration, en combinaison avec des stratégies visant à attirer des

migrants canadiens. Les efforts de recrutement devraient s'axer sur le fait que les immigrants au secteur de Cochrane ont un taux d'activité élevé, de même que le plus faible taux de chômage de la population générale et des autres groupes étudiés. De plus, les données de 2016 indiquent que les personnes ayant un diplôme universitaire à Cochrane ont un taux de chômage beaucoup plus faible que les diplômés universitaires d'ailleurs dans la région. La migration de sortie chez les jeunes qui vont poursuivre des études postsecondaires pourrait faire l'objet d'une stratégie particulière pour les attirer de nouveau dans la région, puisque ce groupe semble avoir de meilleurs résultats d'emploi que d'autres.

2. Améliorer le taux de participation des personnes autochtones au marché du travail

Le secteur de Cochrane devrait tenter d'améliorer le taux d'activité de la main-d'œuvre autochtone. On s'attend à ce que la population et la main-d'œuvre globales diminuent dans la région, mais la population et la main-d'œuvre autochtones devraient croître considérablement. Parallèlement, cependant, la population autochtone, particulièrement celle qui vit dans les réserves, a un taux de participation significativement plus faible que le reste de la population. Puisque la proportion de la population autochtone devrait passer de 16 % en 2015 à 20 % en 2030, il sera crucial, pour la productivité et la croissance économique de la région, d'améliorer son taux d'activité. Ce résultat pourra être atteint en encourageant la collaboration entre les municipalités, les communautés autochtones et les industries ; en améliorant la scolarisation et l'accès à l'éducation dans les zones rurales ; et en permettant à la population de profiter des importants programmes et services locaux à sa disposition.

3. Tirer parti des grappes industrielles pour trouver de nouvelles occasions de croissance

Le secteur de Cochrane devrait tirer parti de ses avantages concurrentiels pour trouver de nouvelles occasions de croissance. La région a déjà de nombreuses occasions de croissance dans le domaine des ressources naturelles. Par exemple, on y trouve beaucoup de terres arables de même qu'un certain nombre de mines d'or en cours d'exploitation, qui restent une source importante d'emploi et de croissance économique pour la région. De fait, de 2001 à 2016, les industries minières et d'extraction de pétrole et de gaz ont connu une croissance de 46 %. La région devrait continuer à tirer parti de ses grappes de ressources naturelles, mais devrait aussi reconnaître l'importance de la diversification économique pour minimiser les effets de la nature cyclique de ces industries. Depuis 2001, on note une certaine croissance dans diverses industries, dont la construction ; les industries professionnelles, scientifiques et techniques ; les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement ; et les arts, les spectacles et les loisirs. Les emplois offerts par ces industries sont partiellement liés aux industries primaires, mais la région devrait chercher à déterminer si certains de ces secteurs en croissance peuvent devenir des industries autosuffisantes à long terme.

Introduction

Ce rapport a pour objet d'examiner les tendances et caractéristiques passées et présentes de l'économie du district de Cochrane (ci-après désigné par Cochrane), puis d'en prévoir les problèmes et possibilités futures. Nous commençons par examiner les tendances démographiques de Cochrane et du Nord-Est ontarien. Les auteurs examinent le marché du travail du district, entre autres la composition de son capital humain; les tendances de l'emploi; le changement dans la composition professionnelle de la main-d'œuvre au travail; le virage dans la composition industrielle du district, depuis le secteur de la production de biens vers celui de services; la réduction du segment du secteur privé; la dépendance grandissante du secteur public dans le district; le déclin du revenu des travailleurs et du produit intérieur brut (PIB). Le vieillissement de la population et ses répercussions sur la demande future pour les soins de santé et les fournisseurs de services d'éducation sont également examinés. Enfin, dans le rapport se trouve une estimation des effets que le vieillissement de la population a sur les travailleurs des métiers dans la région.

Le rapport débute par l'examen du changement démographique dans le district de Cochrane au cours des trois dernières décennies. Nous trouvons que la population du district a diminué d'approximativement 16,2 % entre 1986 et 2016. Nous nous concentrons sur trois segments de la population régionale – ceux des Autochtones, des francophones et des immigrants. Les auteurs de l'étude se tournent ensuite vers l'avenir en offrant des projections pour les populations totale et autochtone du district de Cochrane entre 2015 et 2030. Il est trouvé que le segment de la population autochtone est le seul qui s'élargisse dans la population régionale. À partir de ces projections démographiques, les auteurs offrent une estimation des tendances passées, présentes et futures, liée à la taille et à la composition de la main-d'œuvre régionale. Les répercussions des flux de la migration sur la population régionale sont également traitées.

Dans le rapport, les tendances démographiques urbaines et rurales sont aussi étudiées. Nous trouvons qu'approximativement 52,5 % de la population du district de Cochrane vit dans des zones urbaines et 47,5 % dans des zones rurales. La majorité (63,3 %) de la population autochtone vit dans des zones rurales. Approximativement 36,7 % de la population autochtone vit dans des zones urbaines. Ce sont surtout des peuples autochtones hors des réserves.

La section suivante de l'étude porte sur les tendances du marché du travail, y compris les taux de participation, d'emploi et de chômage dans les divers groupes de la population entre 2001 et 2016. À l'aide de changements démographiques ainsi que d'indices du marché du travail, les auteurs de l'étude prévoient la taille et la composition de la main-d'œuvre dans le district Cochrane.

Dans la section suivante, les auteurs définissent et mesurent quantitativement la composition du capital humain de la main-d'œuvre de Cochrane pour les prochaines années. Dans cette section sont également abordés les effets du recours croissant à la technologie dans le processus de production et, par conséquent, les futurs besoins de compétences chez les travailleurs.

Le rapport contient ensuite les conséquences du virage dans la composition de la population au travail dans le district, à savoir pour la production de biens, dominée par l'entreprise

privée, et la production de services, surtout financée par le secteur public. Dans l'étude sont également examinés le virage dans la composition professionnelle de la main-d'œuvre au travail puis les répercussions connexes sur le revenu régional total et le PIB dans le district de Cochrane.

L'étude conclut par une perspective d'avenir et un examen de la demande future pour les soins de santé, les fournisseurs de services d'éducation ainsi que les travailleurs des métiers.

Sources de données

Les données du présent rapport reposent sur de l'information détaillée relative aux sous-divisions individuelles de recensement (SDIR) dans le Nord-Est ontarien, et elles ont été obtenues par compilations spéciales de Statistique Canada. Nous avons aussi utilisé des prévisions démographiques reposant sur les données offertes par le ministère des Finances de l'Ontario. Certaines des données affichées ci-dessous peuvent différer légèrement des données démographiques de recensement, dans les cas où la compilation personnalisée a servi à montrer les caractéristiques uniques de la zone géographique visée. Dans ces cas-là, les écarts découlent du fait que les tableaux personnalisés reposent sur un échantillonnage de 25 % des données démographiques, par opposition à 100 %.

Groupes démographiques étudiés

Le rapport fournit de l'information sur les quatre groupes suivants de la population :

- Population totale.
- Population francophone, définie par personnes qui ont dit que leur langue maternelle était le français.
- Population autochtone, que Statistique Canada définit par personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone – c'est-à-dire les Indiens d'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits – et/ou celles qui ont rapporté être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits, conformément à la définition de la Loi sur les Indiens, et/ou celles qui ont déclaré être des membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation.
- Population d'immigrants, définie par personnes qui sont ou ont été des immigrants reçus au Canada.

Spécifications géographiques du Nord ontarien

Le Nord ontarien est subdivisé en deux régions économiques : le Nord-Ouest et le Nord-Est. Les trois divisions de recensement les plus à l'ouest, souvent désignées par le terme district – à savoir Rainy River, Kenora et Thunder Bay –, constituent le Nord-Ouest ontarien, également désigné par Région économique du Nord-Ouest. La région au nord et à l'est des lacs Supérieur et Huron forme le Nord-Est ontarien, ce qui est également désigné par Région économique du Nord-Est. Elle englobe les divisions de recensement suivantes : Cochrane, Timiskaming, Algoma, Sudbury, Nipissing, Manitoulin, Parry Sound et le Grand Sudbury. Le gouvernement fédéral et la FedNor joignent aussi le district de Muskoka dans leur définition du Nord-Est ontarien. Toutefois, le gouvernement provincial a retiré en 2004 le district de Muskoka du territoire relevant de la compétence du ministère du Développement du Nord et des Mines ainsi que du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Il a continué de maintenir Parry Sound comme division du Nord ontarien.

Changement démographique dans le Nord-Est ontarien : Trois dernières décennies

Tendances démographiques dans le Nord-Est ontarien

La superficie du Nord-Est couvre approximativement 276 124 kilomètres carrés et sa population s'élevait à 548 499 en 2016. La densité de cette population est de quelque deux personnes par kilomètre carré, ce qui est bien en dessous de celle l'Ontario (14,8). Le Grand Sudbury est la plus grande ville du Nord-Est ontarien. Une population d'approximativement 161 531 personnes a été enregistrée pour 2016. Parmi les autres agglomérations majeures de la région se trouvent Sault Ste. Marie, North Bay, Timmins, Kenora, Elliot Lake et Temiskaming Shores.

Selon le recensement de Statistique Canada, la population du Nord-Est ontarien a augmenté, depuis 566 759 en 1986 à 582 154 en 1996, mais baissé en 2001, à 551 672, et en 2016, à 548 449 (figure 1). La tendance démographique à la hausse dans les années 1980 et 1990, suivie d'un déclin pendant le XXI^e siècle, ressemble à ce qui a été observé dans le Nord-Ouest ontarien.

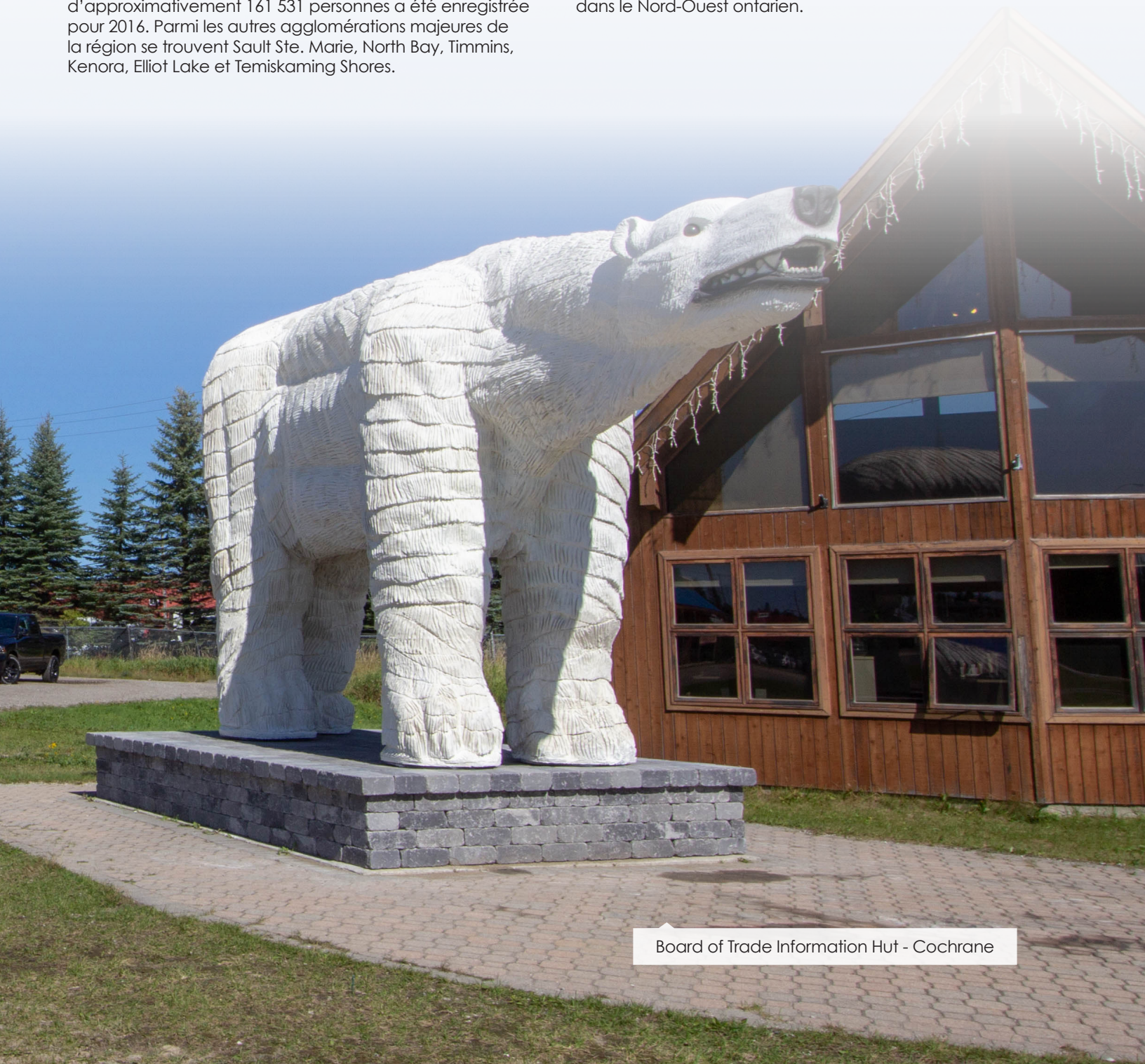
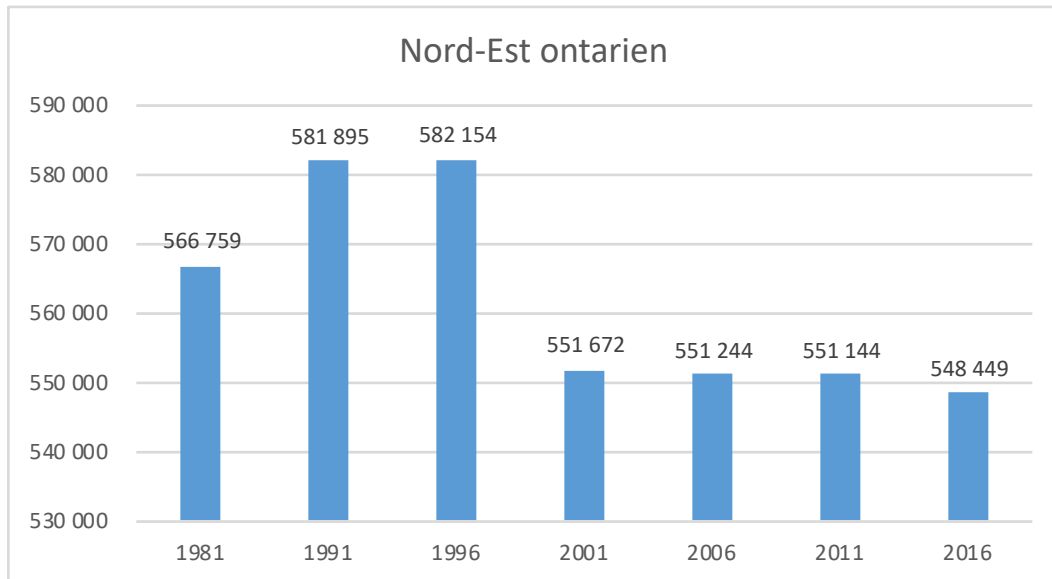


Figure 1 : Tendances de la population dans le Nord-Est ontarien

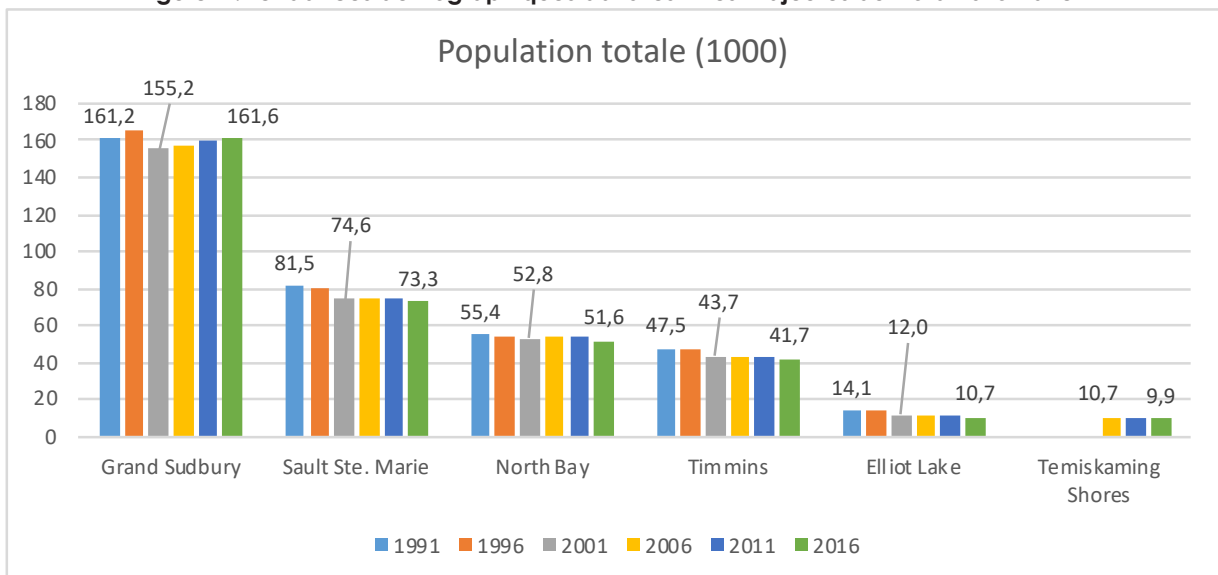


Source : Statistique Canada, Recensement, divers enjeux

Des tendances démographiques à la baisse peuvent aussi s'observer dans toutes les villes majeures du Nord-Est ontarien (figure 2). Remarquez que Temiskaming Shores est une ville créée par la fusion en 2004 des villages de

New Liskeard, d'Haileybury et du canton de Dymond. Par conséquent, il n'y a pas de données de recensement pour cette ville avant 2004.

Figure 2 : Tendances démographiques dans les villes majeures du Nord-Est ontarien

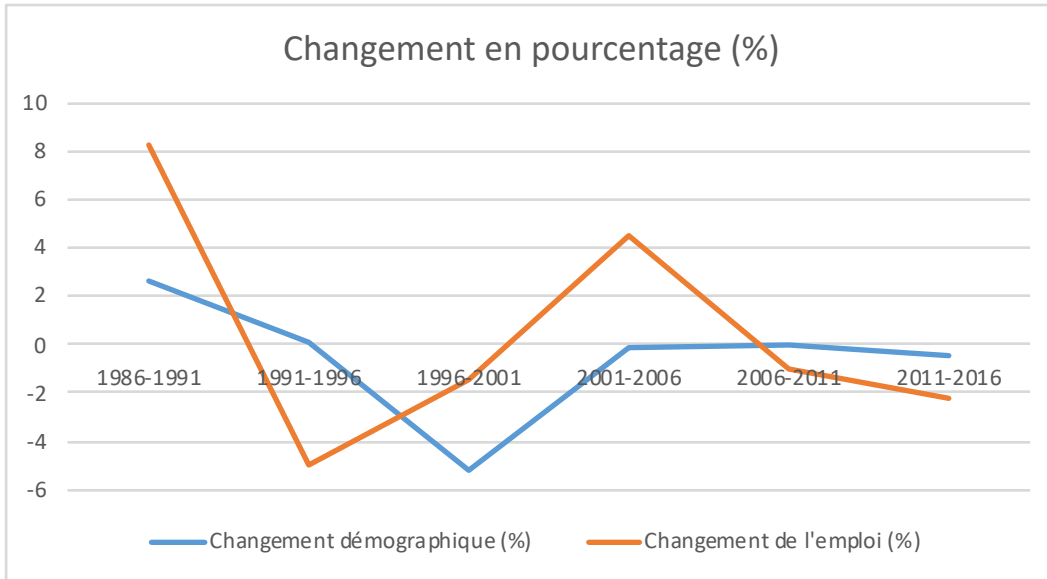


Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement de Statistique Canada, divers enjeux

Le déclin démographique suit de près les changements de l'emploi dans l'économie régionale (figure 3). L'emploi total dans le Nord-Est ontarien a fluctué entre 236 355 en 1986 et

250 330 en 2006, mais baissé à 247 905 en 2011 et à 242 415 en 2016.

Figure 3 : Hausse/baisse de l'emploi et de la population dans le Nord-Est ontarien

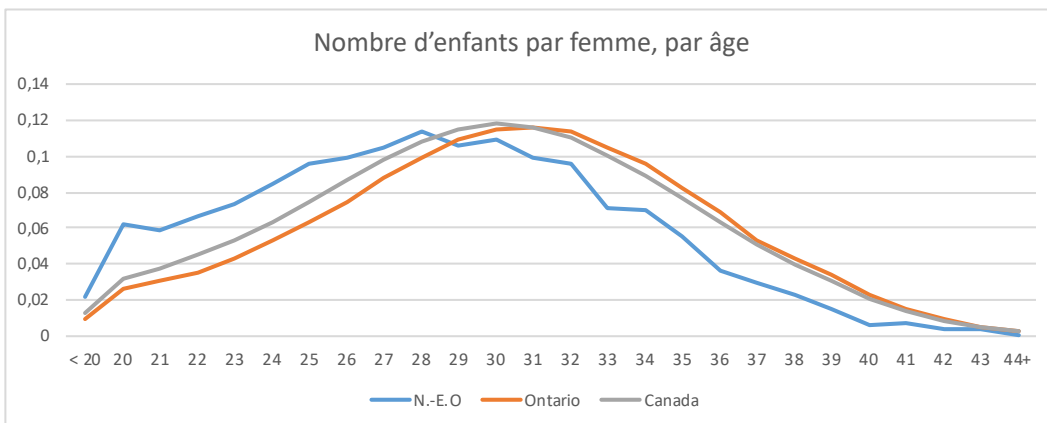


Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Le segment du Nord-Est ontarien dans la population provinciale s'est rétréci, depuis 6,23 % en 1986 à 5,77 % en 1991, à 4,83 % en 2001, à 4,29 % 2011 et à 4,07 % en 2016. Le rétrécissement du segment démographique s'est produit pour deux raisons. D'abord, comme nous le verrons plus loin, la région a connu une émigration importante de jeunes à la recherche de possibilités d'emploi dans d'autres parties du Canada. Ensuite, dans ce qui a contribué à un changement démographique lent ou négatif, il y a le fait que le taux total de fécondité dans le Nord-Est

ontarien (1,60) a été considérablement inférieur au taux de remplacement des générations de 2,1. Le taux total de fécondité est défini par le nombre moyen d'enfants qu'aura une femme au cours de sa vie. En 2011, le taux total de fécondité au Canada était de 1,61, en Ontario, de 1,55, dans le Nord-Ouest ontarien, de 1,77 (figure 4). Comme le montre la figure 4, le taux de fécondité du Nord-Est ontarien est plus élevé chez les femmes de 28 ans et moins, mais considérablement inférieur aux niveaux provincial et national chez celles de plus de 28 ans.

Figure 4 : Nombre d'enfants par femme, par âge, dans le Nord-Est ontarien, en Ontario et au Canada en 2011¹



Source : Statistique Canada, 2011, compilation personnalisée.

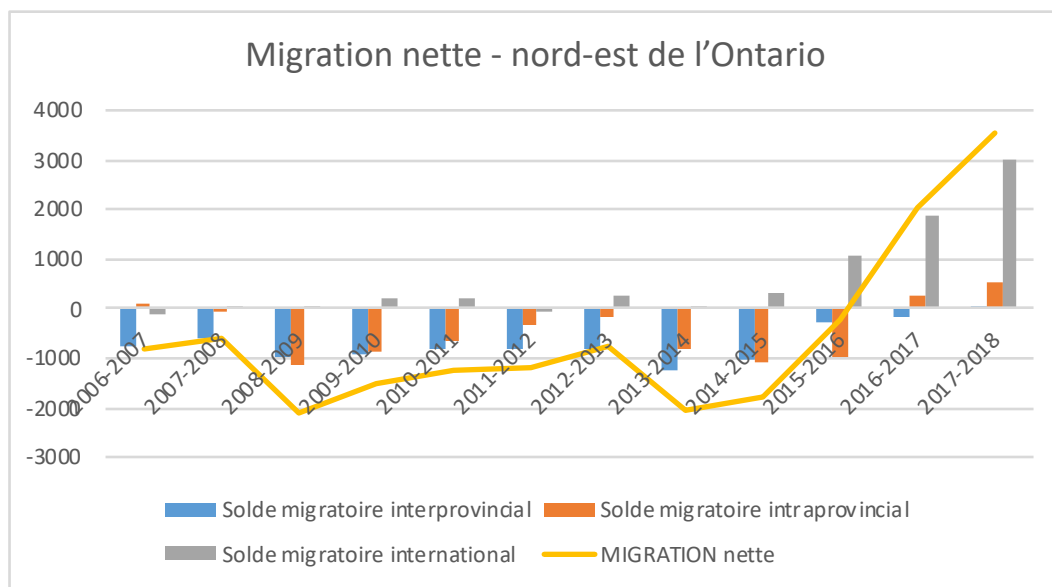
¹ Le calcul du taux total de fécondité (soit le nombre des enfants nés d'une femme au cours de la vie de celle-ci) exige de faire l'addition de tous les groupes d'âges (figure 4).

Il y a d'autres facteurs à part le vieillissement de la population et le bas taux de fécondité, qui expliquent le déclin démographique régional. Le premier est que le Nord-Est ontarien a eu des taux disproportionnellement bas d'immigration. L'immigration nette se définit par le nombre des immigrants, moins le nombre de ceux qui en sont partis. Toutefois, le nombre des immigrants dans le Nord-Est ontarien a décliné, depuis 34 845 en 2001 à 30 565 en 2011 et à 29 390 en 2016 (en raison des décès et de l'émigration d'immigrants résidents, dont le nombre a été supérieur à celui des nouveaux arrivants)². Autrement dit, la région a connu une immigration nette négative entre 2001 et 2016. C'est un des facteurs importants qui jouent sur le déclin démographique. Le deuxième facteur, et peut-être le plus important, est relié à l'émigration.

La figure 5 montre que le Nord-Est ontarien a connu une émigration interprovinciale et intraprovinciale considérable entre 2006 et 2016. La migration interprovinciale fait

référence au mouvement de population, d'une province vers une autre; la migration intraprovinciale fait référence au mouvement de population, depuis une division de recensement vers une autre au sein de la province. Le ministère des Finances rapporte que depuis 2003, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario a été négative, surtout en raison des flux nets vers l'Alberta. Au cours des 30 dernières années, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario était en moyenne de 2 700 personnes par année. Toutefois, cela comprend des flux anormalement élevés, provenant du Québec et enregistrés au cours des années suivant le référendum. Lorsque ces flux sont exclus, la migration interprovinciale nette à long terme vers l'Ontario est modestement négative³. En même temps, des efforts récents pour augmenter l'immigration internationale dans la région du Nord-Est semblent avoir produit une migration nette positive pour 2017 et 2018.

Figure 5 : Flux de migrations nets dans le Nord-Est ontarien



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le tableau 17-10-0138-01 de Statistique Canada.

Les tendances démographiques ci-dessus, signalées dans les figures 1 à 5, ont joué sur la répartition des âges de la population dans le Nord-Est ontarien, laquelle diffère de celle de l'Ontario. Comme le montre la figure 6, par

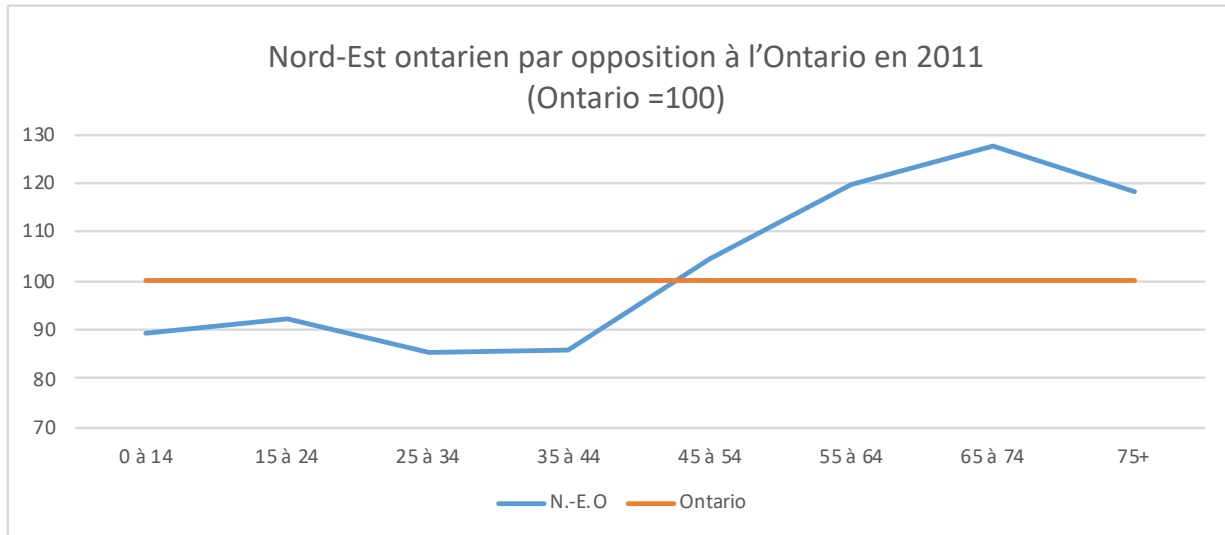
rapport à la moyenne provinciale, il y a un pourcentage relativement inférieur de personnes de 45 ans et moins, puis un pourcentage supérieur de personnes plus âgées, y compris les aînés, dans le Nord-Est ontarien⁴.

²Selon les données de recensement, l'immigration nette de l'Ontario entre 2001 et 2011 égalait 586 990. .

³Ministère des Finances de l'Ontario, Mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario, fondées sur le recensement de 2011; 2017-2041 – Ontario et ses 49 divisions de recensement.

⁴Dans la figure 5, l'axe horizontal montre les divers groupes d'âges; l'axe vertical montre en pourcentage la part de la population du Nord-Est ontarien dans chaque groupe d'âges, par rapport à l'Ontario.

Figure 6 : Répartition relative des âges en 2011



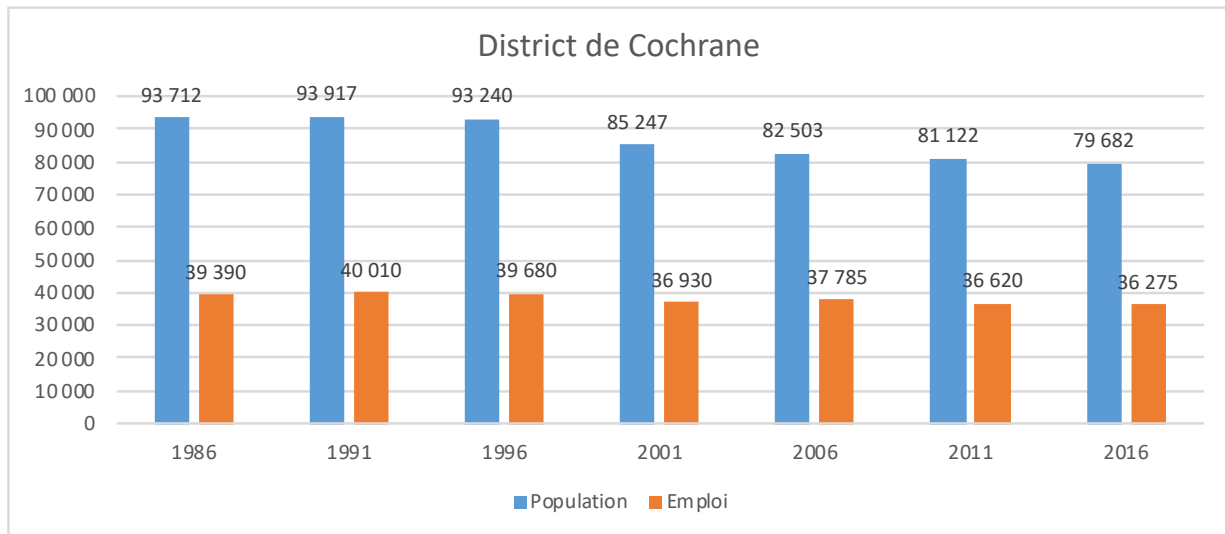
Source : Calculs fondés sur l'ENM 2011 de Statistique Canada, compilation personnalisée.

Tendances démographiques du district de Cochrane

La superficie du district de Cochrane est de 141 270 kilomètres carrés et sa population s'élevait à 79 682 en 2016. La densité de cette population est de 0,6 personne par kilomètre carré, ce qui est bien en dessous de celle l'Ontario (14,8). D'après le recensement de la population

par Statistique Canada, la population de Cochrane était relativement stable entre 1986 et 1996, mais a décliné, depuis 93 240 en 1996 à 81 122 en 2011 et à 79 682 en 2016, ce qui s'est traduit par une baisse de 15,0 % entre 1986 et 2016. (Figure 7).

Figure 7 : Tendances démographiques du district de Cochrane



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Conformément à ce qui est indiqué plus haut, il y a une corrélation étroite entre les tendances démographiques et de l'emploi. Le déclin démographique entre 1986 et 2016 a été influencé par le déclin de l'emploi total, depuis 39 390 à 36 275 pendant ce temps-là. Le coefficient de corrélation entre la

tendance démographique et celle l'emploi égale 0,95, ce qui est très élevé.

Comme c'est le cas pour le Nord-Est ontarien, d'autres facteurs ont contribué au changement global dans la population régionale. Le premier est que le district de Cochrane a eu

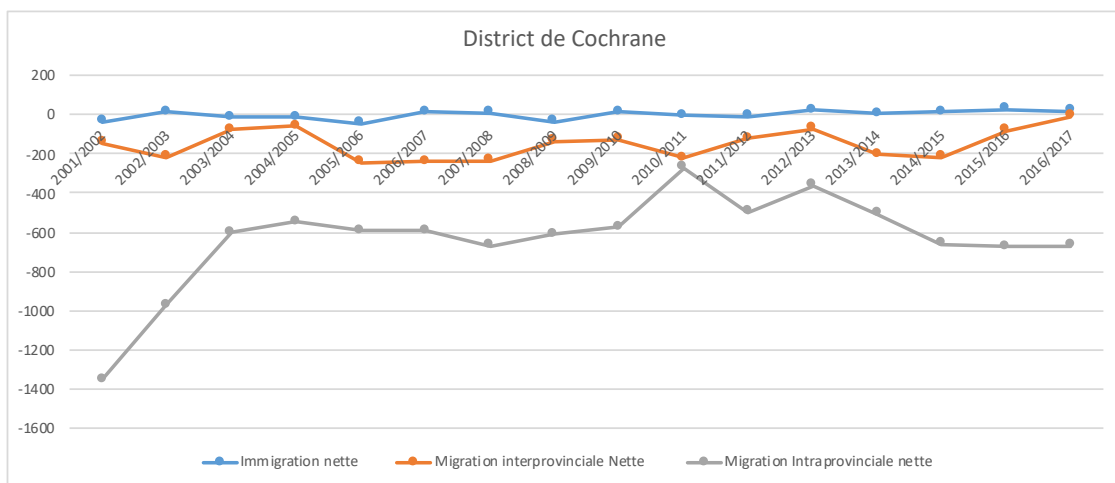
des taux disproportionnellement bas d'immigration. Le district a connu une immigration nette négative entre 2001 et 2017 (figure 8). L'immigration totale au cours de la période égalait 600 par rapport à un total de 619 pour l'émigration. C'est un des facteurs importants qui jouent sur le déclin démographique. Le deuxième facteur, et peut-être le plus important, est relié à l'émigration.

Dans la figure 8, nous voyons que le district de Cochrane a eu une émigration interprovinciale et intraprovinciale au cours de la période à l'étude. La migration interprovinciale fait référence au mouvement de population, d'une province vers une autre. La migration intraprovinciale fait référence au mouvement de population, depuis une division de recensement vers une

autre au sein de la province. L'émigration interprovinciale nette égalait 2 405, cependant que l'émigration intraprovinciale nette égalait 10 173 entre 2001 et 2017.

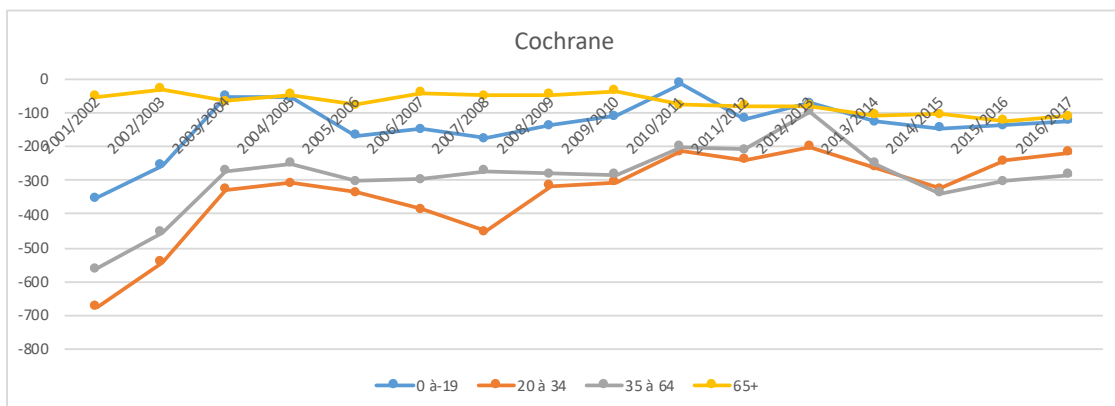
La majorité de ceux qui ont choisi de déménager semble s'installer ailleurs dans la province. Le plus gros groupe d'émigrants vers d'autres provinces est celui des 20 à 24 ans. La figure 9 contient la répartition des âges de ceux qui ont déménagé entre 2001 et 2016. Globalement, le district de Cochrane a connu une émigration nette de personnes de moins de 19 ans (2 182), de 20 à 34 ans (5 338), de 35 à 64 ans (4 653) et de 65 ans et plus (1 116) au cours de la période étudiée. Il semble que la plupart des émigrants aient entre 20 et 64 ans.

Figure 8 : Flux migratoires nets



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur la base de données CANSIM de Statistique Canada, tableau 051-0063.

Figure 9 : Migration nette par groupe d'âges



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur la base de données CANSIM de Statistique Canada, tableau 051-0063.

Viellissement de la population dans le district de Cochrane

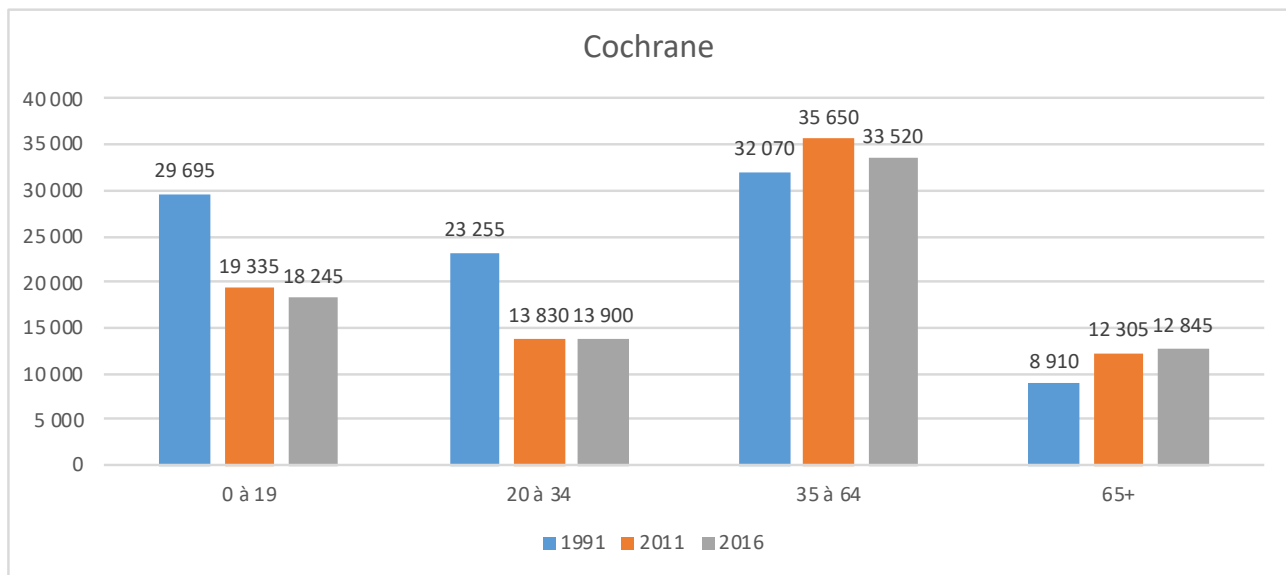
En plus de l'émigration et des bas niveaux d'immigration dans le district, une hausse de l'espérance de vie a contribué au vieillissement de la population de Cochrane. En même temps, la grosse génération du baby-boom vieillit, et les générations suivantes ont été beaucoup plus petites, surtout en raison de la baisse du taux de fécondité.

Il s'ensuit que, dans le district de Cochrane, la part des personnes de moins de 20 ans a décliné, de 31,6 % en 1991 à 23,2 % en 2016, tandis que la part des aînés montait alors, de 9,5 % à 16,4 % (figure 10). Au cours de la même période,

le segment des personnes de 20 à 34 ans s'est rétréci de 24,8 % à 17,7 %, tandis que celui des personnes de 35 à 64 ans s'élargissait, de 34,1 % à 42,7 %.

Ces changements démographiques ont des effets importants sur les conditions sociales et économiques dans le district. La population continuera donc de vieillir dans un avenir prévisible, ce qui aura des conséquences sur les coûts des soins de santé, l'offre de travailleurs, la capacité de production et la capacité du district de Cochrane de demeurer économiquement viable.

Figure 10 : Vieillissement de la population du district de Cochrane



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement de Statistique Canada, divers enjeux.

Diversité linguistique et culturelle de la population du Nord-Est ontarien et du district de Cochrane

Un autre aspect du changement démographique dans le Nord-Est ontarien et Cochrane est relié à la diversité culturelle et linguistique de la population (figure 11). La population francophone totale du Nord-Est ontarien a baissé, depuis 130 085 en 2001 à 114 770 en 2011, mais augmenté, à 121 830 en 2016. La population francophone totale du district de Cochrane a baissé, depuis 39 650 en 2001 à 35 615 en 2016.

La population autochtone totale du Nord-Est ontarien a augmenté, depuis 41 005 en 2001 à 57 715 en 2011 ainsi qu'à 69 510 en 2016. Autrement dit, la part de la population autochtone dans le Nord-Est ontarien a augmenté, de 7,5 % à 12,9 %. La population autochtone totale du district de Cochrane a grimpé, de 6 840 en 2001 à 12 835 en 2016, un taux de croissance de quelque 88,6 %. La part de la population autochtone du district de Cochrane a augmenté, à savoir de 8,1 % en 2001 à 16,3 % en 2016.

L'augmentation importante de la population autochtone ne s'explique pas seulement par le processus démographique naturel. Selon Statistique Canada, les éléments démographiques classiques de la croissance (fécondité, mortalité et migration) ne sont pas les seuls qui aient joué sur l'augmentation de la population autochtone au Canada.

Un autre phénomène est également intervenu pour la taille, la croissance et la composition de la population autochtone au cours des récentes années, à savoir « un changement dans la façon de faire rapport » ou « la mobilité ethnique ». La mobilité ethnique fait référence aux personnes qui modifient leur façon de rapporter leurs affiliations autochtones, c'est-à-dire depuis une identité non autochtone vers une identité autochtone, et ce, d'un recensement à un autre⁵. L'adoption de la Loi sur les Indiens en 1986 a été un facteur jouant sur cette mobilité ethnique.

De plus, il y a eu une participation supérieure au recensement au cours des dernières années. Statistique Canada rapporte que certains établissements et réserves autochtones n'ont pas participé au recensement parce que le dénombrement n'était pas permis ou qu'il avait été interrompu avant l'achèvement. En 2006, il y avait 22 réserves où le dénombrement était incomplet, en baisse de 30 en 2001 et de 77 en 1996⁶.

Enfin, l'un des principaux facteurs expliquant l'amplification du segment de la population autochtone est le taux de fécondité. Ce taux chez les femmes autochtones a été considérablement au-dessus de la moyenne régionale. Dans

⁵ A. Signer et Rosalinda Costa, « Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 », Statistique Canada, 2005.

⁶ Ibid.

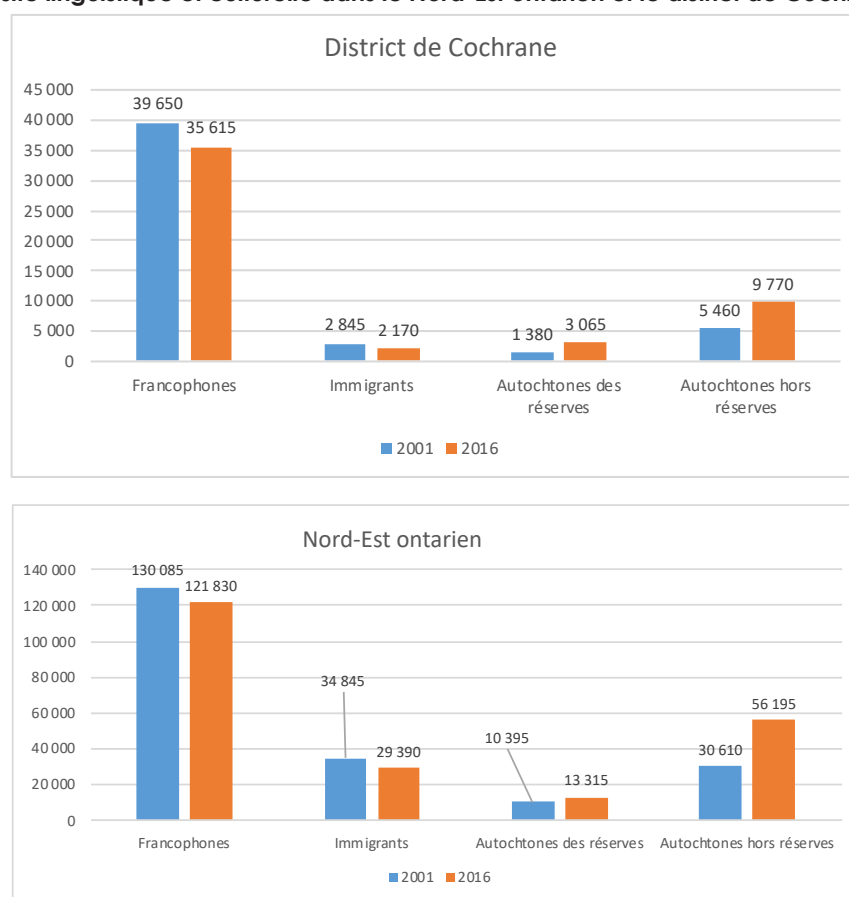
un rapport du ministère de la Santé de l'Ontario, il est déclaré ceci : « La fécondité est presque exclusivement la source de la croissance de la population chez les peuples autochtones en Ontario. À l'échelle provinciale, des immigrants autochtones proviennent d'autres provinces, mais cela n'a pas d'impact sur la dynamique de la population chez les peuples autochtones de l'Ontario, même si les répercussions sont parfois supérieures dans certains centres urbains. Même s'il n'y a qu'un minimum d'information sur la fécondité autochtone au Canada et qui soit directement accessible, Affaires indiennes et du Nord Canada a rapporté un taux de fécondité total (TFT), lequel est le nombre d'enfants qu'aurait une femme dans le contexte du taux de fécondité prévalant actuellement, soit de 2,9 enfants en 2000 pour les femmes indiennes enregistrées. La même année, le TFT pour

les femmes canadiennes était à approximativement la moitié de ce taux, soit de 1,5 enfant⁷. »

En général, la population autochtone est beaucoup plus jeune que celle qui n'est pas autochtone. Par conséquent, les Autochtones arriveront en grand nombre sur le marché du travail lorsque la population non autochtone partira à la retraite. Ainsi, les Autochtones représenteront une part considérable de la main-d'œuvre régionale au cours des prochaines années.

La part des immigrants a baissé, de 6,5 % en 2001 à 5,5 % en 2016 dans le Nord-Est ontarien, puis de 3,4 % à 2,8 % au cours de même période dans le district de Cochrane. La majeure partie des immigrants du Nord-Est ontarien vit dans le Grand Sudbury et le district de Cochrane.

Figure 11 : Diversité linguistique et culturelle dans le Nord-Est ontarien et le district de Cochrane, 2001 et 2016



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement de Statistique Canada, divers enjeux.

Tendances démographiques dans le Nord-Est ontarien urbain

Il y a plusieurs façons de définir les zones rurale et urbaine. Le terme rural correspond intuitivement à une zone caractérisée par une faible concentration de personnes dispersées et où la densité est faible. Par contre, le terme urbain désigne souvent un endroit caractérisé par une grande concentration de personnes et où la densité est élevée. Cette compréhension intuitive est à la base de l'approche de Statistique Canada lorsqu'il s'agit de définir une zone urbaine, à savoir, une

population d'au moins 1 000 personnes et dont la densité est de 400 personnes ou plus au kilomètre carré⁸. Statistique Canada offre une option de rechange, une définition peut-être plus adéquate de zones rurales, avec « régions rurales et petites villes », par opposition à « gros centres urbains ». Cette définition repose sur les flux de migration quotidienne entre les diverses zones. Selon la définition, les régions urbaines englobent toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) et

⁷ Ministère de la Santé et des Soins de longue durée en Ontario, Direction de l'analytique en matière de santé, « First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait », janvier 2009, 15.

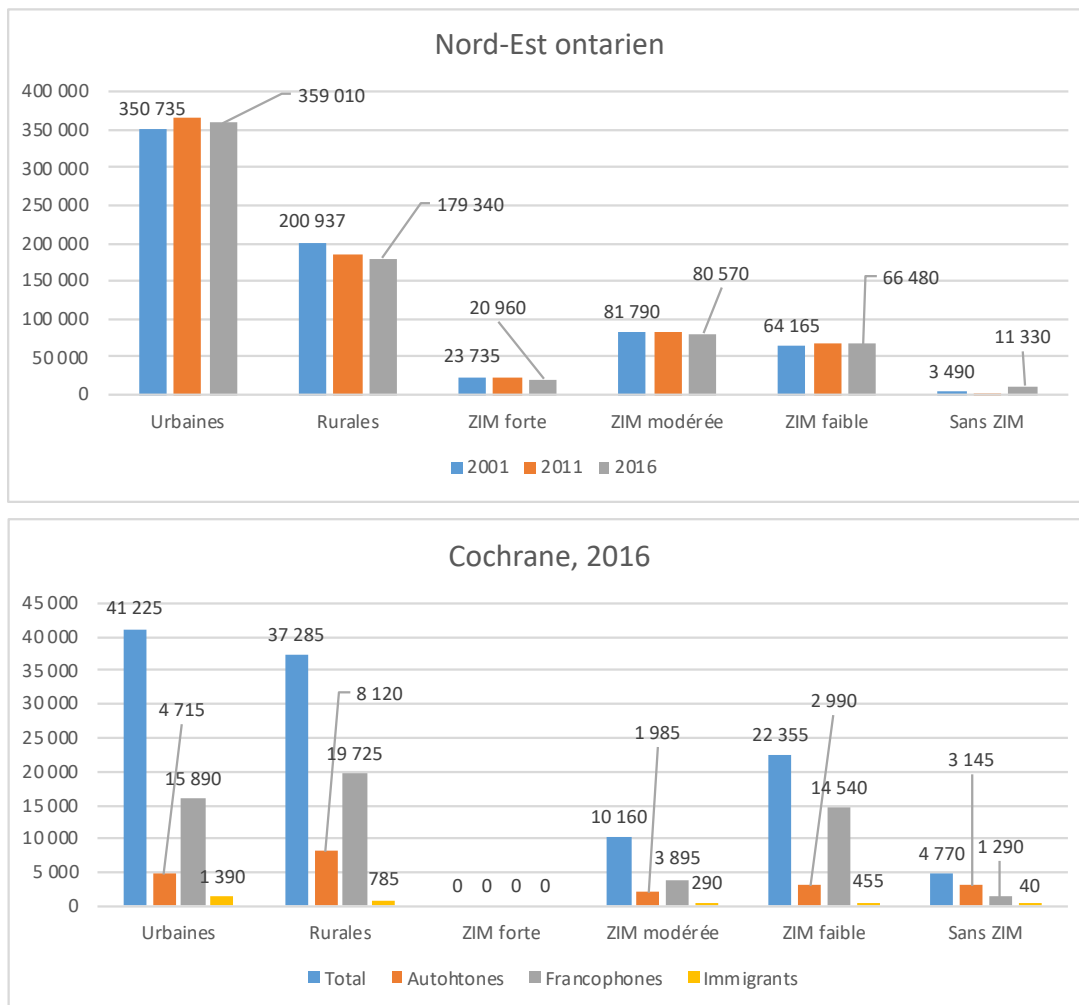
⁸ Cette définition a pour problème de pouvoir mener à une identification erronée de régions rurales et urbaines. À partir de cette définition, la réserve indienne d'Attawapiskat, de la baie James, est classée comme zone urbaine.

les agglomérations de recensement (AR). Les RMR comme les AR comprennent la population totale des subdivisions de recensement (SDR). Compte tenu de la définition ci-dessus de région urbaine, les régions rurales et petites villes (RRPV) sont définies par zones qui ne sont pas des RMR/AR. De plus, les RRPV se divisent en quatre sortes de zones, ce qui est fondé sur le niveau d'influence que les gros centres urbains exercent sur les RRPV⁹. Cela se mesure par le pourcentage des personnes qui font la navette, afin de travailler dans un centre urbain.

À l'aide de la définition ci-dessus, la figure 12 montre la répartition de la population du Nord-Est ontarien et du district de Cochrane parmi des zones rurales et urbaines.

Approximativement 83,1 % de la population du Nord-Est ontarien vit dans des zones urbaines. Le reste (33,3 %) vit dans des zones rurales. La majorité (54,8 %) de la population autochtone vit dans des zones urbaines. Il s'agit surtout de la population autochtone hors des réserves. Approximativement 45,2 % de la population autochtone vit dans des zones rurales, et 48,9 % d'entre elle vit dans des zones relativement éloignées et ayant peu ou pas de liens avec des centres urbains. Ce sont surtout des peuples autochtones de réserves et qui vivent dans régions éloignées du Nord-Est ontarien. Approximativement 61,8 % des francophones et 74,1 % de population immigrante vivent dans des centres urbains.

Figure 12: Population in Urban and Rural Areas in Northeastern Ontario



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement de Statistique Canada, divers enjeux

Approximativement 52,5 % de la population du district de Cochrane vit dans des zones urbaines. Le reste (47,5 %) vit dans des zones rurales. À la figure 12, nous voyons que la majorité (63,3 %) de la population autochtone vit dans des zones rurales. Le reste (36,7 %) vit dans des zones urbaines. Ce sont surtout des peuples autochtones hors

des réserves. Parmi ces habitants ruraux, 47,8 % vivent dans des régions relativement éloignées et qui ont des liens ténus ou aucun avec des centres urbains. La plupart de ces habitants ruraux sont des Autochtones de réserves. Approximativement 44,6 % des francophones et 64,1 % de population immigrante vivent dans des centres urbains¹⁰.

⁹ Pour une définition de diverses zones, voir Roland Beshiri et Jiaosheng He, Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin 8, n° 2 (juin 2009) : n° de catalogue : 21-006-X.

¹⁰ Nous signalons que Statistique Canada classe diverses subdivisions de recensement (SDR) au sein de provinces et qui se trouvent à l'extérieur des RMR et AR dans une de quatre zones d'influence métropolitaine (ZIM); cela se fait en fonction du degré d'influence (fort, modéré, faible ou nul) qu'exercent sur elles des RMR ou AR. Le degré d'influence se mesure par le pourcentage de la population active d'une SDR et qui fait la navette pour aller travailler dans une RMR ou AR quelconque (p. ex. 30 % pour une ZIM forte, entre 5 % et 30 % pour une ZIM modérée, entre 0 % et 5 % pour une ZIM faible).

Changement démographique dans le district de Cochrane et le Nord-Est ontarien : les trois dernières décennies

Dans cette partie de l'étude se trouvent les projections démographiques pour les populations totales et autochtones du district de Cochrane. Les estimations pour le premier cas reposent sur des projections du ministère des Finances de l'Ontario; dans le dernier cas, les estimations sont fondées sur le modèle démographique du Nord ontarien, élaboré par l'auteur. Le modèle repose sur la méthode des composantes des cohortes¹¹. Les données de l'année de base pour la projection sont celles du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Il convient de présenter quelques remarques liées aux projections du ministère des Finances. En premier lieu, les paramètres de l'estimation du ministère au regard de la fécondité au niveau de la division de recensement ont été modélisés pour maintenir des différences régionales. Il était supposé que le rapport entre la division de recensement et la province, et ce, pour l'âge moyen de la fécondité pendant la période la plus récente, devait demeurer constant.

En deuxième lieu, les estimations ministérielles de la mortalité au niveau de la division de recensement ont été déterminées à l'aide d'une méthode de calcul du ratio. Le Ministère s'est servi de la structure de la mortalité au niveau de l'Ontario, pour chaque structure d'âges de la division de recensement, au cours des trois dernières années de données comparables,

puis a calculé le nombre prévu des décès. Cela a ensuite été comparé au nombre annuel réel des décès dans chaque division de recensement au cours de cette période, afin de créer des ratios de données réelles/prévues pour les décès. Ces ratios ont ensuite été multipliés par les taux de mortalité d'âges spécifiques de la province, afin de déterminer des taux de mortalité pour chaque division de recensement. Ces derniers ont alors servi pour les populations de la division correspondante de recensement, afin de trouver le nombre des décès pour chaque division de recensement.

En troisième lieu, le Ministère se sert d'estimations démographiques fondées sur le recensement de 2011, rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net. Spécifiquement, les projections reposent sur des estimations démographiques postcensitaires et préliminaires du 1er juillet 2017, de Statistique Canada.

Compte tenu des projections ministérielles, la population totale du district de Cochrane devrait décliner, c'est-à-dire de 79 930 en 2017 à 72 098 en 2041 (tableau 2)¹². Le vieillissement continu de la population régionale est également évident (figure 13) : la part des personnes de moins de 64 ans devant diminuer, tandis que celle des aînés, augmenter, depuis 17,6 % en 2017, à 28,7 % en 2041.

¹¹ Pour une explication complète de ce modèle, voir B. Moazzami, « C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller) : Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien » (Thunder Bay, Ont. : Institut des politiques du Nord, 2015).

¹² Remarquez que l'estimation démographique ministérielle pour 2017 est plus élevée que celle du recensement de 2016, soit 79,682.

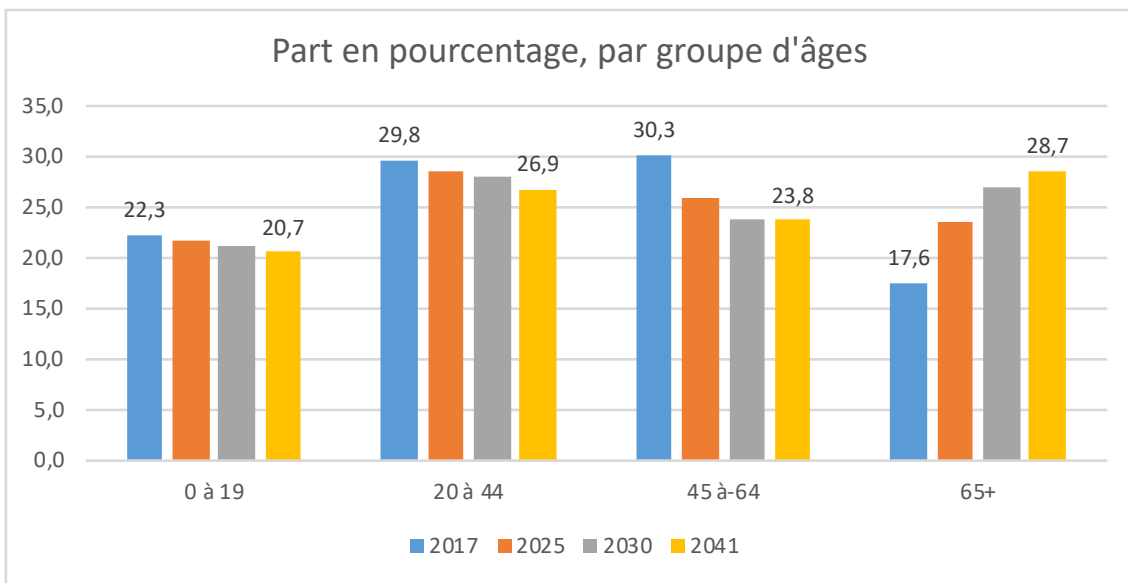
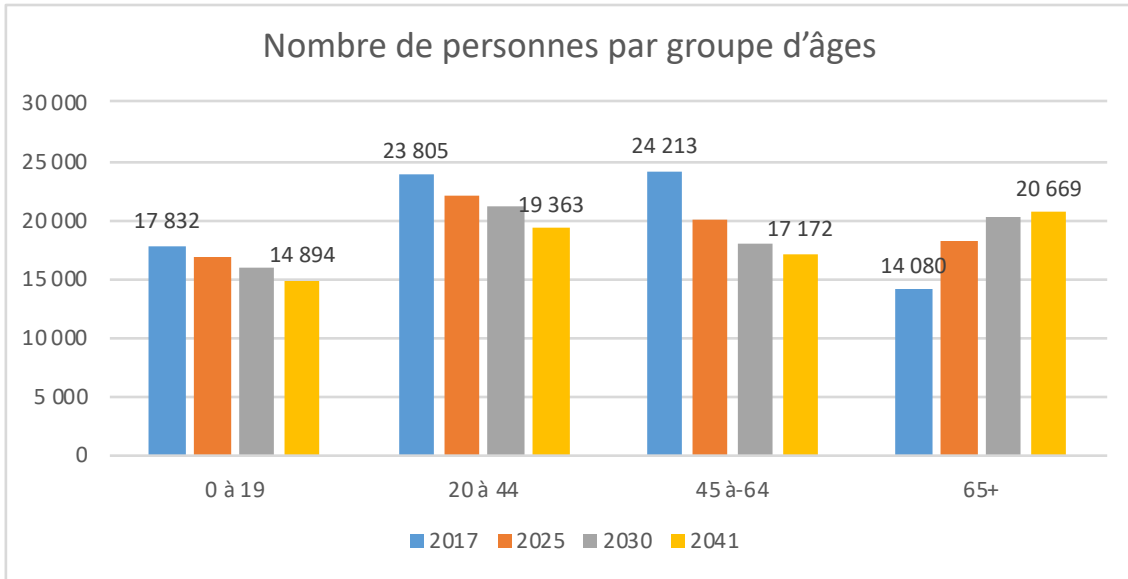


Tableau 1 : Projections démographiques par groupe d'âges, district de Cochrane, 2017-2041

Année	0-19	20-44	45-64	65+	Total
2017	17 832	23 805	24 213	14 080	79 930
2018	17 675	23 605	23 860	14 473	79 613
2019	17 485	23 462	23 398	14 930	79 275
2020	17 322	23 274	22 908	15 435	78 939
2021	17 163	23 116	22 359	15 951	78 589
2022	17 085	22 833	21 774	16 532	78 224
2023	17 002	22 521	21 225	17 120	77 868
2024	16 887	22 315	20 675	17 640	77 517
2025	16 784	22 050	20 129	18 208	77 171
2026	16 627	21 842	19 678	18 681	76 828
2027	16 487	21 643	19 172	19 185	76 487
2028	16 323	21 502	18 699	19 623	76 147
2029	16 178	21 300	18 263	20 066	75 807
2030	16 015	21 163	17 917	20 374	75 469
2031	15 892	20 996	17 680	20 566	75 134
2032	15 748	20 855	17 529	20 671	74 803
2033	15 625	20 740	17 353	20 761	74 479
2034	15 510	20 626	17 199	20 826	74 161
2035	15 390	20 448	17 101	20 910	73 849
2036	15 260	20 284	17 035	20 962	73 541
2037	15 120	20 113	17 031	20 976	73 240
2038	15 054	19 893	17 067	20 931	72 945
2039	14 992	19 710	17 105	20 849	72 656
2040	14 938	19 521	17 136	20 778	72 373
2041	14 894	19 363	17 172	20 669	72 098

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les projections démographiques du ministère des Finances.

Figure 13 : Projections démographiques par groupe d'âges, district de Cochrane, 2017-2041



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les projections démographiques du ministère des Finances.

Projection de la population autochtone

En travaillant sur les projections de la population autochtone du district de Cochrane, nous avons supposé qu'il y aurait une migration nette de zéro des Autochtones au cours de la période de la prévision, car les données probantes existantes suggèrent qu'il y a relativement peu de mobilité dans la population autochtone régionale¹³. L'hypothèse est que le taux de fécondité des Autochtones égale celui du Nord-Ouest ontarien rural, puis que le taux de mortalité est égal à celui de la population en général du Canada, compte tenu du recensement de 2011¹⁴.

Selon ces hypothèses, le tableau 2 et la figure 14 montrent

que la population autochtone du district de Cochrane devrait augmenter, depuis 12 855 en 2015 à 15 328 en 2030 – un taux de croissance de quelque 19,2 %. Le nombre des personnes de moins de 20 ans devrait augmenter, depuis 4 535 en 2015 à 5 151 en 2030. Une hausse du nombre des personnes de 65 ans et plus est prévue, soit de 915 à 2 023.

Il devrait y avoir un élargissement du segment autochtone dans la population totale prévue du district, depuis quelque 16,4 % en 2015 à 20,3 % en 2030. La part des Autochtones en âge de travailler (la catégorie de 20 à 64 ans) devrait augmenter, soit de 9,4 % en 2015 à 10,8 % en 2030.

Tableau 2 : Population autochtone prévue, district de Cochrane, 2015-2030

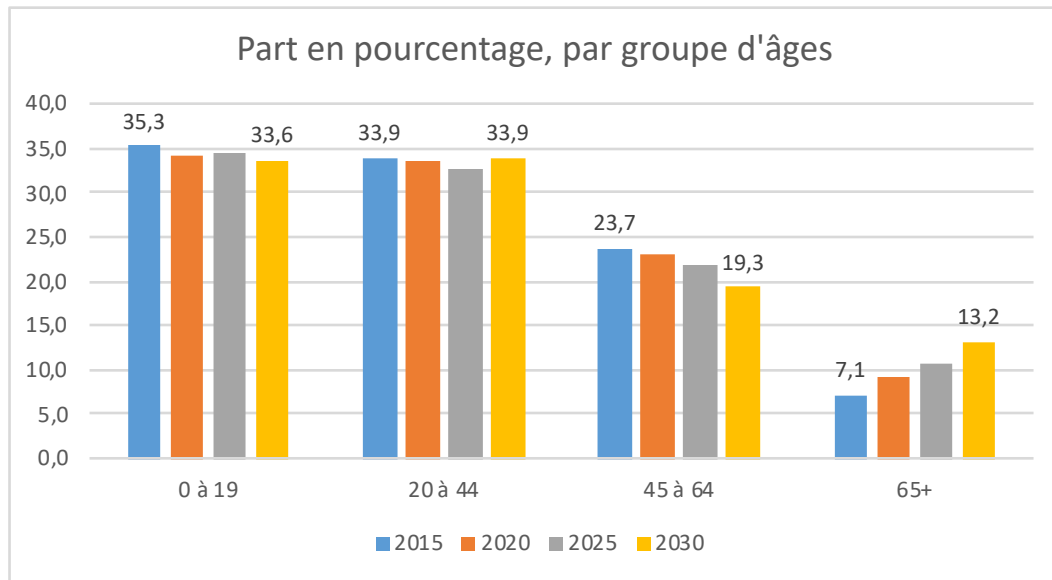
Groupe d'âges	2015	2020	2025	2030
Entre 0 et 4 ans	1 200	1 253	1 338	1 397
Entre 5 et 9 ans	1 230	1 186	1 246	1 331
Entre 10 et 14 ans	985	1 233	1 184	1 244
Entre 15 et 19 ans	1 120	971	1 228	1 179
Entre 20 et 24 ans	1 030	1 142	962	1 218
Entre 25 et 29 ans	1 005	987	1 130	952
Entre 30 et 34 ans	770	968	977	1 120
Entre 35 et 39 ans	755	729	957	967
Entre 40 et 44 ans	800	748	721	946
Entre 45 et 49 ans	840	818	735	708
Entre 50 et 54 ans	920	824	798	717
Entre 55 et 59 ans	690	885	797	772
Entre 60 et 64 ans	595	616	838	755
Entre 65 et 69 ans	355	520	568	773
Entre 70 et 74 ans	260	301	460	500
Entre 75 et 79 ans	175	231	251	384
80 ans +	125	187	291	365
Total	12 855	13 597	14 480	15 328

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le modèle de prévision démographique du Nord de l'Ontario, conçu par l'auteur.

¹³ D'après le profil de la population autochtone lors du recensement de 2016, la migration interprovinciale dans la population autochtone au cours d'une période d'une année (2015 et 2016) n'était que de 1,1 %. De plus, la migration intraprovinciale pendant la même période d'un an était de 5 %. Lors des déménagements, ceux-ci se produisaient au sein de la même division de recensement.

¹⁴ Les taux de fécondité des Autochtones n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du présent rapport; par conséquent, le taux de fécondité pour le Nord-Ouest rural de l'Ontario a servi d'indice en raison de la proportion supérieure de la population autochtone dans cette région.

Figure 14 : Projection de la population autochtone, par groupe d'âges, district de Cochrane



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le modèle de prévision démographique du Nord de l'Ontario, conçu par l'auteur.

District de Cochrane et population active du Nord-Est ontarien : Tendances passées, présentes et futures

Les changements démographiques ont des effets directs sur l'offre de l'économie, par leur influence sur la main-d'œuvre. Le vieillissement de la population et un déclin de la part du groupe des personnes en âge de travailler peuvent restreindre gravement le développement économique futur, à moins que la hausse de la productivité ne soit accélérée ou que des mesures ne soient prises pour accroître la participation des travailleurs plus âgés, des jeunes ainsi que d'autres groupes sous-représentés dans la population active.

Dans ce rapport, il a été montré que la population autochtone représente un segment croissant au sein de la population totale de la région et de sa population en âge de travailler. Toutefois, un écart significatif existe entre

le niveau de scolarité des Autochtones et celui de la population en général, ce qui se traduit par une disparité grave sur le marché du travail et affecte la capacité de production actuelle et future de la main-d'œuvre du Nord-Est ontarien.

Dans le tableau 3 et la figure 15 paraissent les tendances du marché du travail pour la population de 15 à 64 ans du district de Cochrane. Comme le montre le tableau, la population totale en âge de travailler a baissé dans ce district entre 2001 et 2016. La participation à la population active a décliné chez les hommes, mais augmenté chez les femmes au cours de la même période. Les taux d'emploi et de chômage ont augmenté chez les hommes et les femmes entre 2001 et 2016.

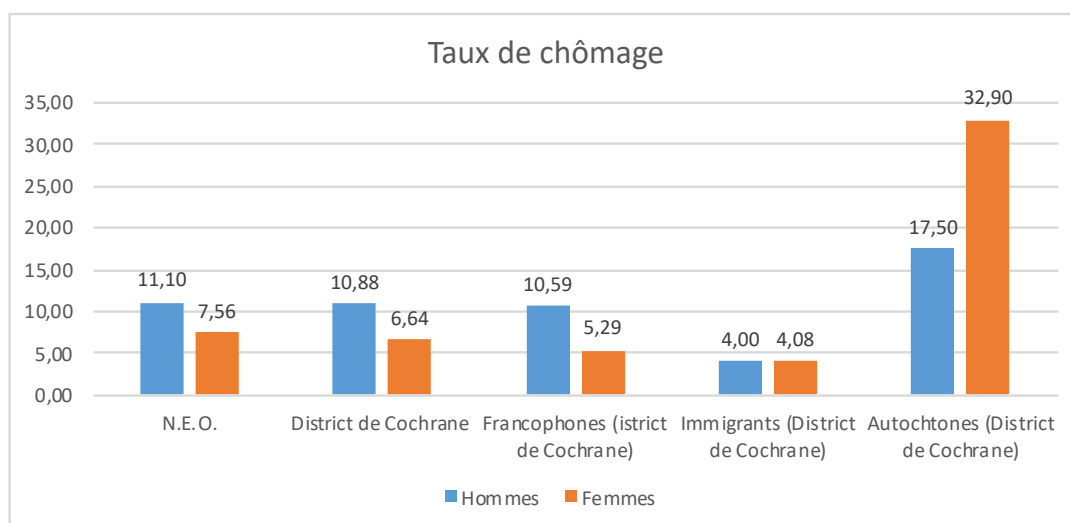
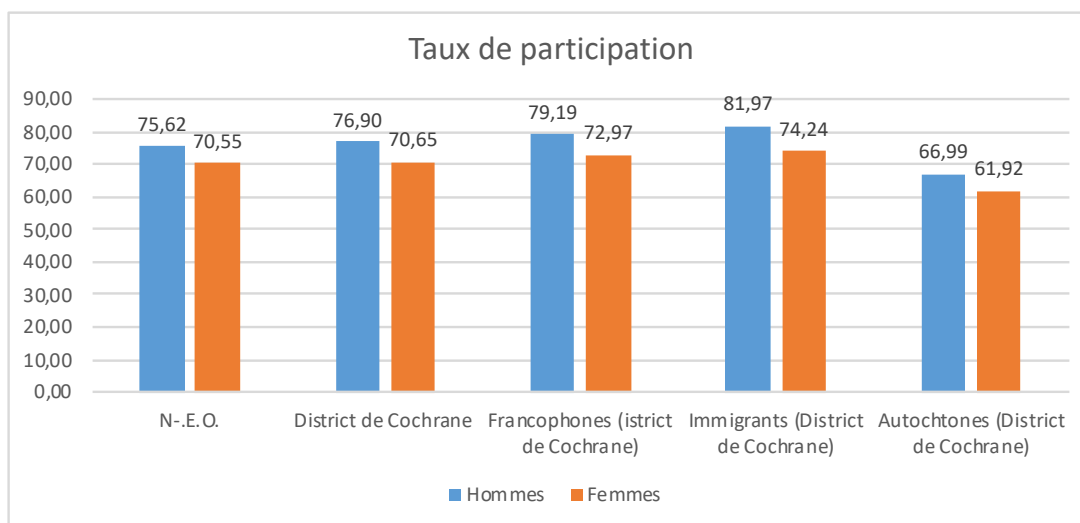
Tableau 3 : Tendances du marché du travail, population de 15 à 64 ans, Nord-Est ontarien et district de Cochrane, 2001-2016

Résultat du marché du travail	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes
Nord-Est ontarien	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	179 755	173 055	185 265	176 265
Dans la population active	137 045	130 865	123 265	124 360
Au travail	122 290	116 340	112 320	114 965
En chômage	14 760	14 520	10 945	9 400
Pas dans la population active	42 705	42 200	61 995	51 905
Taux de participation	76,20	75,62	66,53	70,55
Taux d'emploi	68,00	67,23	60,63	65,22
Taux de chômage	10,80	11,10	8,88	7,56
District de Cochrane	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	28 790	26 125	28 255	25 995
Dans la population active	22 555	20 090	18 475	18 365
Au travail	19 550	17 900	16 765	17 145
En chômage	3 005	2 185	1 705	1 220
Pas dans la population active	6 145	6 040	9 775	7 630
Taux de participation	78,34	76,90	65,39	70,65
Taux d'emploi	67,91	68,52	59,33	65,95
Taux de chômage	13,32	10,88	9,23	6,64
Population francophone	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	13 920	11 800	14 000	11 785
Dans la population active	10 975	9 345	9 190	8 600
Au travail	9 555	8 350	8 575	8 145
En chômage	1 420	990	615	455
Pas dans la population active	2 950	2 460	4 810	3 185
Taux de participation	78,84	79,19	65,64	72,97
Taux d'emploi	68,64	70,76	61,25	69,11
Taux de chômage	12,94	10,59	6,69	5,29
Immigrants	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	710	610	825	660
Dans la population active	550	500	470	490
Au travail	530	485	430	470
En chômage	25	20	40	20
Pas dans la population active	155	110	355	165
Taux de participation	77,46	81,97	56,97	74,24
Taux d'emploi	74,65	79,51	52,12	71,21
Taux de chômage	4,55	4,00	8,51	4,08

Résultat du marché du travail	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes
Population autochtone	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	2 075	4 180	2 110	4 320
Dans la population active	1 445	2 800	1 240	2 675
Au travail	1 095	2 310	1 035	2 335
En chômage	345	490	200	880
Pas dans la population active	630	1 380	870	1 650
Taux de participation	69,64	66,99	58,77	61,92
Taux d'emploi	52,77	55,26	49,05	54,05
Taux de chômage	23,88	17,50	16,13	32,90

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Figure 15 : Taux de participation à la population active et de chômage des 15 à 64 ans, district de Cochrane, 2016



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

À la figure 15 sont montrés que le taux de participation à la population active a été plus bas et le taux de chômage, plus élevé chez les travailleurs autochtones. En fait, le taux de participation à la population active est en partie attribuable à la présence d'un taux de chômage élevé dans la main-d'œuvre autochtone. Cela est également relié en partie au fait que le niveau de scolarité des travailleurs autochtones soit inférieur à celui de la moyenne régionale. De la documentation montre que le financement de l'éducation par élève pour les écoles primaires et secondaires autochtones sur les réserves a été considérablement inférieur à celui de la moyenne

ontarienne¹⁵. Le manque de financement adéquat est en partie responsable du niveau inférieur de scolarité de la population autochtone. Nous évaluerons plus loin dans le présent rapport l'indice de la composition du capital humain pour la main-d'œuvre autochtone.

Le revenu moyen de l'emploi de ceux qui ont travaillé dans le district de Cochrane en 2015 s'élevait à 47 298 \$, comparativement à 49 759 \$ pour les immigrants, à 39 716 \$ pour les Autochtones et à 47 007 \$ pour les francophones. Le revenu moyen de l'emploi dans le Nord-Est ontarien s'élevait à 45 283 \$ en 2015.

Taille et composition de la main-d'œuvre future

Pour prévoir la population active du district de Cochrane, nous utilisons des projections démographiques détaillées ainsi que de l'information sur les taux de participation à la population active des hommes et des femmes de différents groupes d'âges. Il est supposé que les taux de participation pour la période de projection demeureront constants, à leur niveau de 2016. Différentes hypothèses au sujet des taux de participation modifieraient les estimations de la population active, mais seulement dans une mesure limitée. Les principaux facteurs déterminants de la future main-d'œuvre sont la taille et la répartition des âges de la population de chaque territoire.

Le tableau 4 contient des projections relatives à l'offre de main-d'œuvre pour le district de Cochrane. Les projections montrent que la main-d'œuvre du district devrait baisser,

depuis 38 455 en 2015 à 32 017 en 2030, soit un déclin d'environ 16,7 %. Au cours de la même période, la main-d'œuvre autochtone devrait augmenter, soit de 5 475 à 6 008 – une hausse approximative de 9,7 %. Par conséquent, la part des Autochtones dans la population active totale de la région devrait s'accroître, depuis 14,2 % en 2015 à 18,8 % en 2030. Quelles sont les conséquences du déclin de la main-d'œuvre au regard du rendement économique futur du district de Cochrane et du Nord-Est ontarien? Quels sont les effets de l'élargissement du segment de la main-d'œuvre autochtone? Il est connu que le niveau de scolarité est inférieur dans la population autochtone. Comment cela jouerait-il sur la composition du capital humain de la main-d'œuvre régionale au cours des prochaines années? Nous répondrons à certaines de ces questions dans la section suivante de ce rapport.

Tableau 4 : Projection de l'offre de main-d'œuvre, totale et autochtone, district de Cochrane

Année	Main-d'œuvre totale	Main-d'œuvre autochtone	Part autochtone (%)
2015	38 455	5 475	14,24
2020	37 277	5 592	15,00
2025	34 419	5 886	17,10
2030	32 017	6 008	18,76

Source : Calculs de l'auteur, qui reposent sur des projections démographiques.

¹⁵ Bureau du directeur parlementaire du budget, « Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations », le 6 décembre 2016. www.pbo-dpb.gc.ca

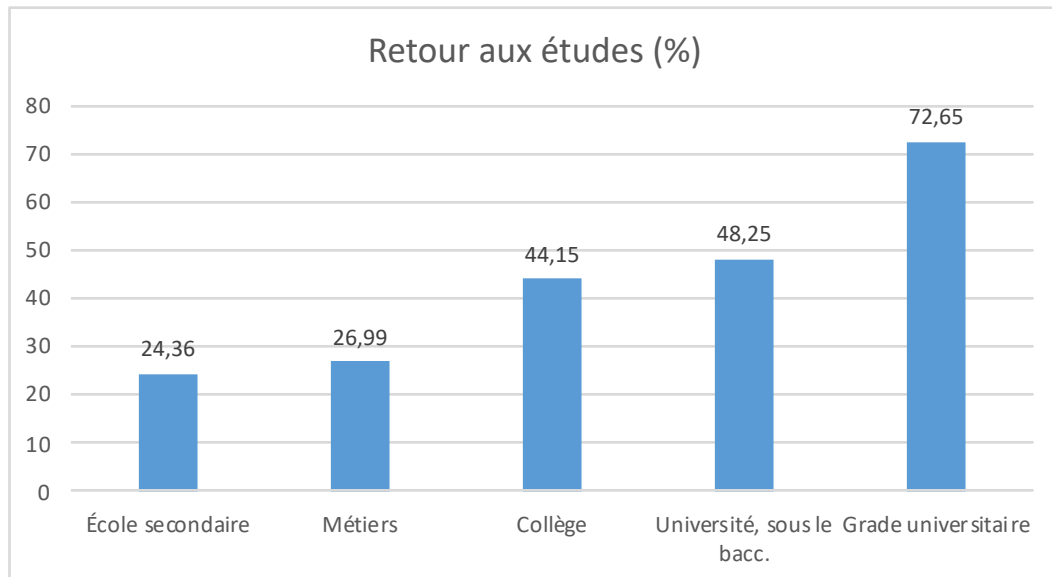
Productivité et composition du capital humain de la population active dans le district de Cochrane et le Nord-Est ontarien

La hausse de la productivité est directement reliée à la composition du capital humain de la population active. Le capital humain est défini par la somme des connaissances, compétences et habiletés chez les personnes et qui ont un effet direct sur le niveau de productivité de celles-ci. Le capital humain comprend des habiletés et connaissances acquises grâce à l'éducation et à l'expérience. Investir dans le capital humain constitue un moyen par lequel le district de Cochrane peut améliorer la productivité et atténuer les répercussions du déclin de la population active.

Pour l'estimation de la composition du capital humain de la main-d'œuvre régionale, quelqu'un doit spécifier et

mesurer un indice du capital humain, qui reflète et intègre également une mesure de la productivité de la main-d'œuvre dans chacun des districts du Nord ontarien. Afin d'obtenir un tel indice, nous avons d'abord dû évaluer un modèle standard de revenu, à l'aide du fichier de microdonnées du recensement de 2006¹⁶. Nous avons utilisé les données relatives à tous les travailleurs canadiens qui avaient entre 15 et 64 ans, n'allant pas à l'école et dont les revenus d'emploi étaient supérieurs à 1 000 \$ et inférieurs à 1 million de dollars. Ceux qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires formaient le groupe de référence. Les coefficients du retour estimatif aux études paraissent à la figure 16.

Figure 16 : Retour aux études au Canada (%)



Source : Estimations de l'auteur, à l'aide des fichiers de microdonnées du recensement.

Les coefficients estimatifs des retours aux études montrent des revenus accrus, par rapport au groupe de référence, liés à l'obtention de différents niveaux d'éducation. Par conséquent, ils représentent le taux moyen de retour aux études au niveau national. Par exemple, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires permet d'augmenter de 24,4 % les revenus d'une personne par rapport à ce que gagnent celles qui n'ont pas ce diplôme. De même, l'obtention d'un diplôme de métier ou collégial se traduit par des revenus supérieurs de 27,0 % et de 44,1 %, respectivement. Un grade universitaire permet d'accroître les revenus, en moyenne d'approximativement 72,6 %. Les estimations des retours aux études reflètent une productivité supérieure découlant d'un niveau accru d'éducation. Le rendement de l'éducation augmente avec la hausse du niveau de scolarité, ce qui reflète des revenus

supérieurs correspondant à une productivité supérieure, en fonction de la hausse du niveau de scolarité.

Nous avons ensuite utilisé les coefficients estimatifs du retour aux études comme poids pour calculer un indice moyen pondéré de la part des personnes ayant des niveaux différents de scolarité, pour diverses régions. Les indices estimatifs varient entre 100, si aucun habitant du secteur n'a terminé ses études secondaires, et 200, si tous les habitants y ont obtenu un grade universitaire.

Le résultat de l'indice nous présente une estimation de l'emploi total et des revenus potentiels dans la région, en fonction de la scolarité. L'indice nous permet effectivement de comparer différentes régions. Un indice supérieur du capital humain indique un ensemble supérieur de scolarité, de connaissances,

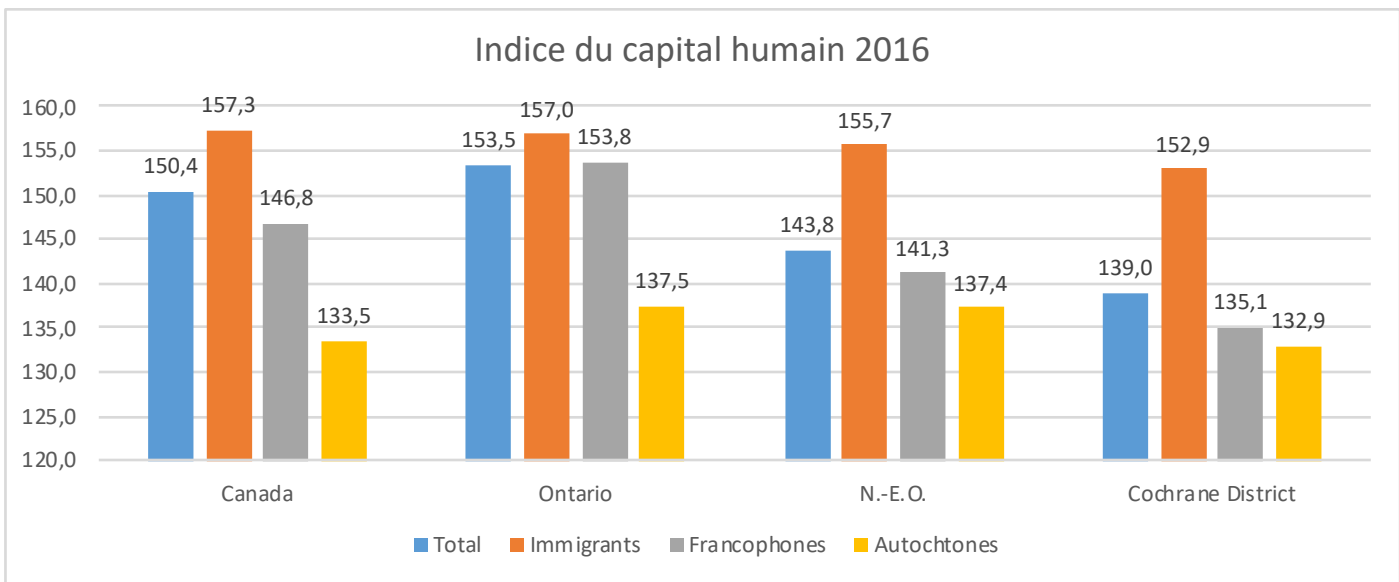
¹⁶ Le modèle de la rémunération prend la forme suivante : $\ln Wage = \alpha + \sum \beta_i S_i + X_i \delta + \epsilon_i$, où S_i est le niveau de scolarité le plus élevé, X_i correspond à d'autres variables de contrôle (ce qui comprend les catégories d'âges, l'état civil, etc.), puis ϵ_i est un terme d'erreur.

de compétences et d'habiletés pour la région en question, ce qui se traduit par un potentiel de revenu plus élevé. Cela est montré dans la figure 17.

Dans le Nord-Est ontarien, l'indice du capital humain est inférieur à celui de l'Ontario et du Canada. L'indice total est plus bas pour le district de Cochrane que pour le Nord-Est ontarien. La composition du capital humain de la population autochtone est généralement inférieure à celle de la population en général, ce qui reflète un niveau inférieur de scolarité. L'indice de la population autochtone ontarienne à son âge le plus productif égale 137,5, soit le même que celui du Nord-Est ontarien, mais il est plus élevé que dans le district

de Cochrane (132,9). L'indice moyen pour la population autochtone du district de Cochrane est d'approximativement 4,5 points plus bas que celui de la population régionale totale. Nous notons que l'indice du capital humain pour la population autochtone dans le Nord-Est ontarien (137,4) est supérieur à celui du Nord-Ouest ontarien (126,1). Il est possible que cela s'explique par un meilleur accès à l'éducation en raison de différences dans le transport, notamment plus de réseaux routiers utilisables en toute saison, la Commission de transport Ontario Northland (CTON) dans le Nord-Est ontarien, le nombre d'aéroports régulièrement entretenus.

Figure 17 : Indice du capital humain pour la population à son âge le plus productif (de 25 à 64 ans)



Source : Estimations de l'auteur, à l'aide du recensement de 2016.

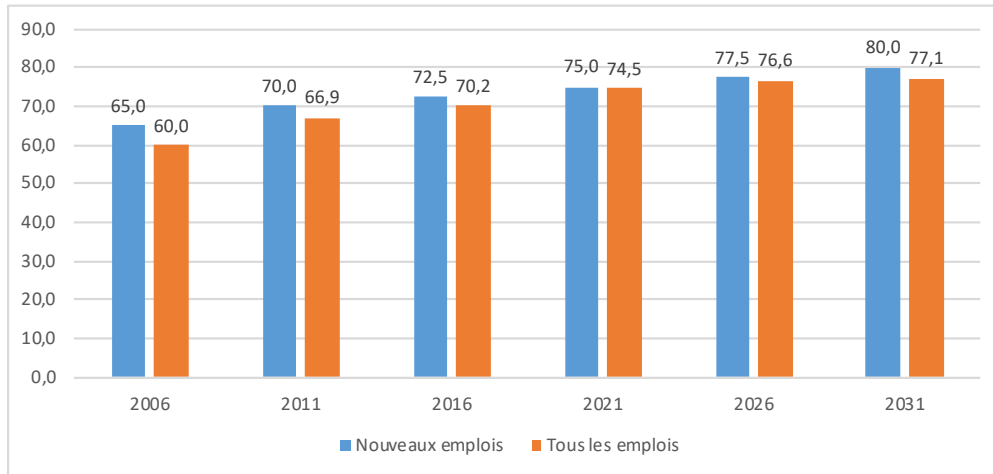
La grande tempête : Baisse de l'offre de main-d'œuvre et de la productivité des travailleurs dans le Nord-Est ontarien et le district de Cochrane

Le déclin de l'offre de main-d'œuvre et de la productivité de celle-ci dans le Nord-Est ontarien n'est que la moitié des mauvaises nouvelles. Les changements technologiques récents et l'émergence de l'économie du savoir ont modifié les exigences relatives aux compétences des travailleurs. Diverses études suggèrent que, vers 2031, quelque 80 % de la main-d'œuvre devra posséder des titres de compétences postsecondaires tels qu'un grade d'apprenti, de collège ou d'université. Actuellement, 72,5 % des nouveaux emplois et en moyenne 70,2 % de tous les emplois exigent certains titres de compétence du

niveau postsecondaire¹⁷. En se fondant sur diverses études du ministère de l'Éducation de l'Ontario, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du Ministry of Skills, Training and Education de la Colombie-Britannique, du Ministry of Advanced Education and Labour Market Development de la Colombie-Britannique, puis d'autres organismes gouvernementaux, Miner Management Consultants fournit des estimations du pourcentage des nouveaux emplois qui exigeront une formation postsecondaire au cours des prochaines années (figure 18).

¹⁷ Miner Management Consultants, 'Ontario's Labour Market Future: People without Jobs, Jobs without People,' (Toronto: Miner Management Consultants, 2010).

Figure 18 : Pourcentage des emplois en Ontario, qui exigent une formation postsecondaire

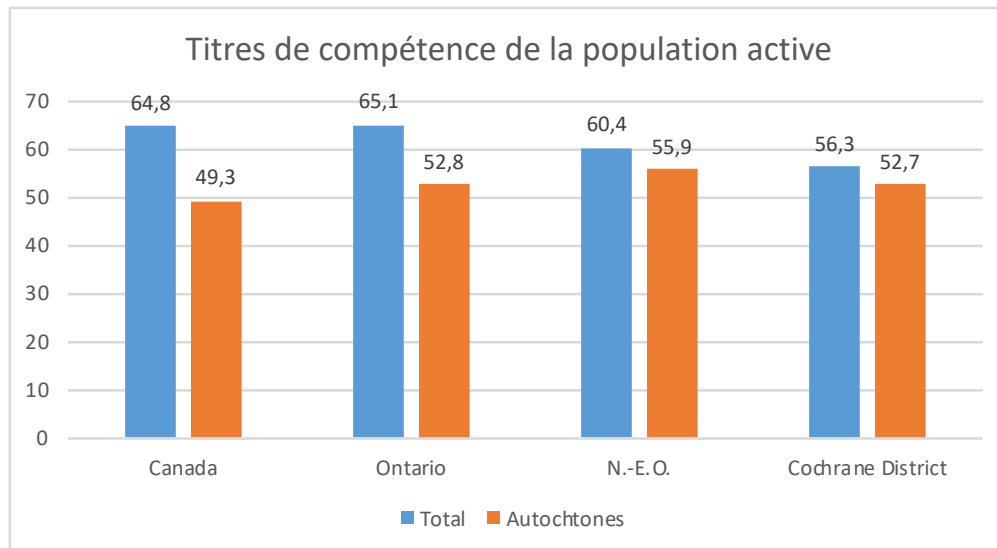


Source : Miner Management Consultants, « Ontario's Labour Market Future- People without Jobs, Jobs without People », février 2010.

Quelles sont les compétences réelles qu'offrent actuellement les travailleurs de la région? Grâce au recensement de 2016 et en mettant l'accent sur la population à son âge le plus productif, de 25 à 64 ans, la figure 19 montre le pourcentage de la main-d'œuvre régionale et qui a des titres de compétence postsecondaires. Les niveaux de compétence de la population à son âge le plus productif dans le Nord-Est ontarien sont considérablement inférieurs à ceux de

l'Ontario et du Canada. Le niveau moyen de compétence dans le Nord-Est ontarien est considérablement inférieur à celui du pourcentage existant (70,2) des emplois qui exigent une formation postsecondaire (figure 18). Axée sur la main-d'œuvre autochtone à son âge le plus productif, la figure 19 montre que le niveau de compétence de ces travailleurs est inférieur aux exigences existantes et futures des emplois.

Figure 19 : Pourcentage de la population active de 25 à 64 ans et qui a des titres de compétence postsecondaires



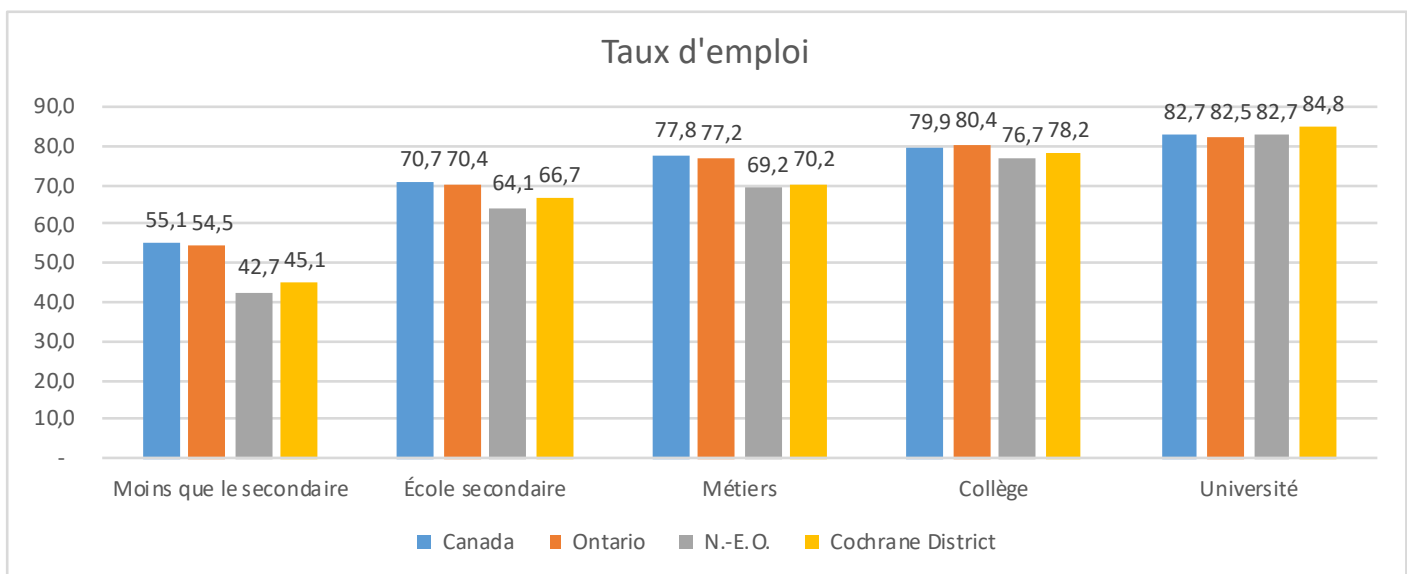
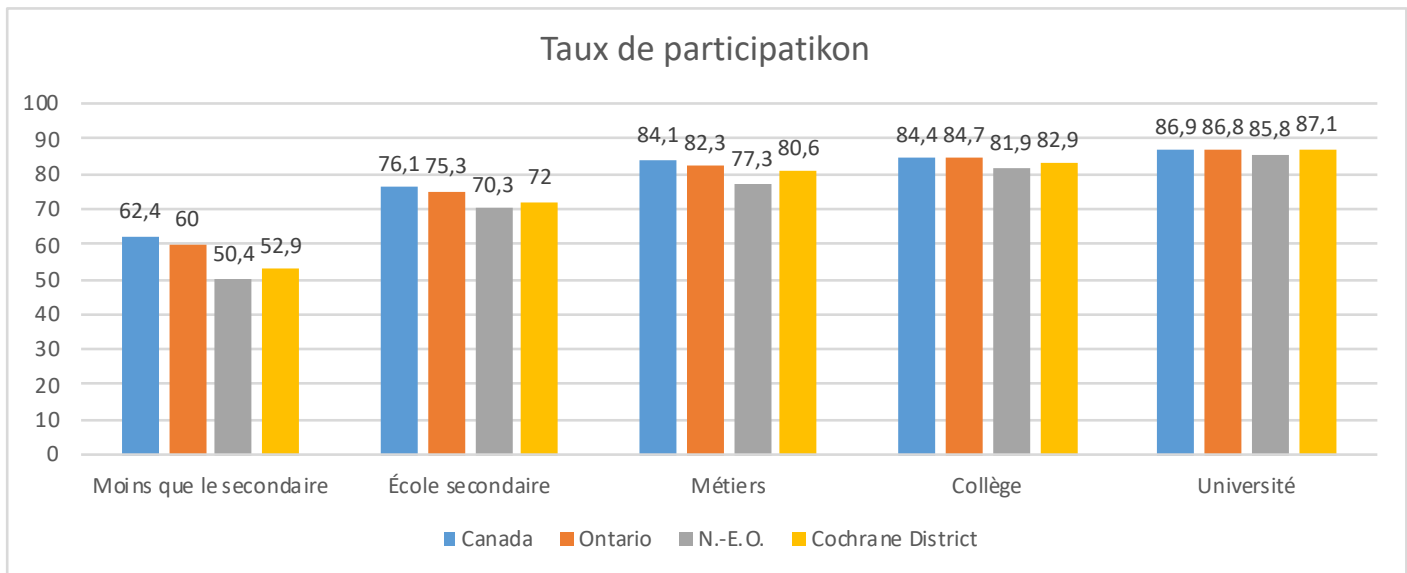
Source : Calculs fondés sur le recensement de 2016 de Statistique Canada, compilation personnalisée.

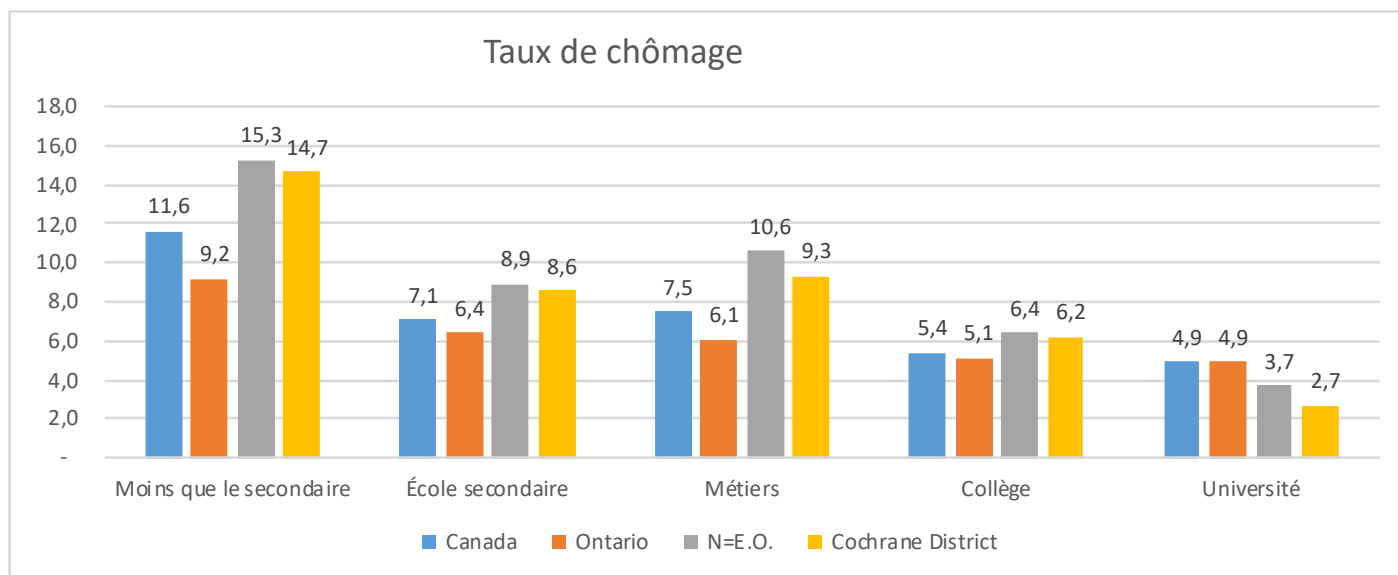
Puisque la main-d'œuvre autochtone représentera une partie considérable et croissante des travailleurs futurs du Nord-Est ontarien, il est vital pour la viabilité sociale et économique de la région que soient adoptées des politiques de l'éducation qui permettent à ce segment croissant de la population active régionale de répondre aux besoins du futur marché du travail.

Est-ce que le niveau des compétences a des effets sur le rendement du marché du travail (c'est-à-dire, la probabilité d'emploi, la participation à la population active et les taux de chômage)? À la figure 20 se trouvent la probabilité de participation à la population active, l'emploi et le chômage, par niveau de scolarité le plus élevé dans la population à son âge le plus productif, de 25 à 64 ans. Les

personnes sans diplôme d'études secondaires ont le niveau de participation à la population active et le taux d'emploi les plus bas. Elles affichent aussi les taux de chômage les plus élevés dans toutes les régions. Le taux de participation augmente d'environ 19,1 % dans le district de Cochrane, car le niveau de scolarité monte au niveau du diplôme d'études secondaires. C'est également vrai sous d'autres compétences. Autrement dit, une solution potentielle au déclin du nombre des travailleurs et de la productivité du district est de promouvoir une éducation supérieure, soit en y élargissant l'accès à ceux qui vivent dans les régions éloignées ou en adoptant des approches qui permettent de hausser les taux d'achèvement aux niveaux secondaire et postsecondaire.

Figure 20 : Indices de la population active, par éducation (%)





Source : Calculs fondés sur le recensement de 2016 de Statistique Canada, compilation personnalisée.

Les données probantes existantes suggèrent que les personnes qui n'ont pas de titres de compétence postsecondaires risquent d'avoir un taux de non-participation supérieur et de faire face à une grande probabilité de chômage. Ce sera encore plus le cas au cours des prochaines années. Dans la mesure où le niveau de compétences de la main-d'œuvre dans le Nord-Est ontarien sera inférieur aux exigences estimatives des nouvelles professions, la région fera face à une situation dans laquelle les travailleurs auront des qualifications ne convenant pas aux postes d'alors et où des travailleurs qualifiés ne pourront être trouvés. Récemment, 50 entreprises dans la fabrication de pointe, l'exploitation minière ainsi que les services professionnels et scientifiques ont été visées par une enquête dans le Nord ontarien¹⁸. De ce nombre, 22 avaient des activités dans le Nord ontarien et sous d'autres compétences (à plusieurs endroits), et 28 étaient des multinationales ayant une ou plus d'une exploitation dans le Nord ontarien. Parmi les 50 entreprises, 15 avaient leur siège social dans le Nord ontarien, 11 se trouvaient dans le Nord-Ouest de l'Ontario, puis 39, dans le Nord-Est ontarien.

Après une demande de classer les obstacles ou facteurs ayant un effet négatif sur la croissance et/ou les investissements de l'entreprise, des entrepreneurs

participant à une enquête ont ordinairement indiqué que leur principale préoccupation était la difficulté de trouver des travailleurs qualifiés. Approximativement 29,0 % des entreprises géographiquement dispersées et 24,0 % des entreprises multinationales en ont dit que c'était le principal obstacle auquel elles se heurtaient. La difficulté de trouver des employés qualifiés surpassait aisément les coûts du transport (11 %), la réglementation gouvernementale (9 %), l'infrastructure médiocre (7 %), les coûts de l'énergie (7 %) et les coûts d'expédition (5 %). Un autre rapport, par le Conseil canadien des chefs d'entreprises, a porté sur une enquête auprès de plus de 100 des plus gros employeurs industriels de tous les secteurs et régions au Canada, en mars 2014. Plus de 70,0 % des entreprises ont affirmé que la rareté des travailleurs qualifiés était l'obstacle dominant au moment de pourvoir des postes vacants¹⁹.

Il semble que si les niveaux de compétence de la main-d'œuvre du district de Cochrane demeurent au niveau actuel pendant que les compétences sont en hausse, la région finira par avoir des personnes sans emplois ou des emplois sans candidat. Même s'il y a rajustement des marchés, afin d'équilibrer l'offre et la demande de travailleurs, les répercussions sociales d'un si grand nombre de chômeurs seront énormes.

¹⁸ B. Moazzami, HDR Decision Economics Inc. et Oraclepoll Research Limited, « Multinational and Multi-locational Enterprise Initiative, Survey of Northern Ontario Companies », 2012

¹⁹ Conseil canadien des chefs d'entreprises, « Agir pour le Canada : emplois et compétences pour le 21^e siècle » (Ottawa, mars 2014).

Conséquences du virage dans la composition de la main-d'œuvre employée

La structure de la main-d'œuvre du Nord-Est ontarien change parce que, simultanément, la population diminue et vieillit. En même temps, il y a virage dans la composition industrielle et professionnelle de la main-d'œuvre, en raison de l'évolution des conditions du marché ainsi que de virages technologiques. Par conséquent, le nombre et la gamme des travailleurs industriels ont changé au cours des trois dernières décennies. Il y a eu un virage continu, depuis le secteur produisant des biens, dominé par le secteur privé, vers le secteur produisant des services, lequel est dans une large mesure financé par les deniers publics. À l'aide de données de divers recensements du Canada, le tableau 5 permet de montrer la composition industrielle changeante de la main-d'œuvre au travail dans le district de Cochrane entre 2001 et 2016.

Entre 2001 et 2016, l'emploi régional total a décliné, depuis 36 315 à 35 045 – soit une baisse d'environ 3,5 %. L'emploi total a décliné dans le secteur produisant des biens, depuis 10 830 en 2001 à 9 485 en 2016, soit une baisse d'environ 12,4 %. La cause majeure du déclin du secteur produisant des biens est la perte d'emplois dans les secteurs de la fabrication et de la foresterie. La hausse de l'emploi dans l'exploitation minière a contrebalancé une partie du déclin dans ces industries. Pendant la même période, l'emploi dans le secteur produisant des services est demeuré relativement constant. Les seuls secteurs produisant des services et qui aient connu une hausse des emplois sont ceux des soins de santé, de l'administration publique, des arts, des loisirs, spectacles et loisirs.

Tableau 5 : Modification de la composition industrielle de la main-d'œuvre au travail (15+) dans le district de Cochrane

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012	2001	2016	Pourcentage du changement (%)
Secteur de la production de biens	10 830	9 485	-12,4
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 240	775	-37,5
21 Extraction minière, de pétrole et de gaz	2 670	3 900	46,1
22 Services publics	500	525	5,0
23 Construction	2 000	2 240	12,0
31-33 Fabrication	4 420	2 045	-53,7
Secteur de la production de services	25 500	25 550	0,2
41 Commerce de gros	920	755	-17,9
44-45 Commerce de détail	4 930	4 555	-7,6
48-49 Transport et entreposage	2 015	1 710	-15,1
51 Industries de l'information et de la culture	660	430	-34,8
52 Finance et assurance	885	865	-2,3
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	380	310	-18,4
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	1 050	1 135	8,1
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	10	10	0,0
56 - Services administratifs et de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	960	985	2,6
61 Services d'éducation	2 795	2 790	-0,2
62 Soins de santé et aide sociale	4 350	5 430	24,8
71 Arts, spectacles et loisirs	290	345	19,0
72 Hébergement et restauration	2 610	2 310	-11,5
81 Autres services (sauf l'administration publique)	1 710	1 585	-7,3
91 Administration publique	1 935	2 335	20,7
Total des personnes au travail	36 315	35 045	-3,5

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Un virage dans la structure industrielle de la main-d'œuvre s'accompagne d'un changement dans la répartition des professions de la population active (tableau 6). Les seules professions dont les emplois augmentaient entre 2001

et 2016 étaient dans les services de santé, administratifs et gouvernementaux. Les professions propres à la transformation ont connu le déclin le plus marqué pendant la même période.

Tableau 6 : Répartition professionnelle de la main-d'œuvre au travail (de 15 à 64 ans) dans le district de Cochrane

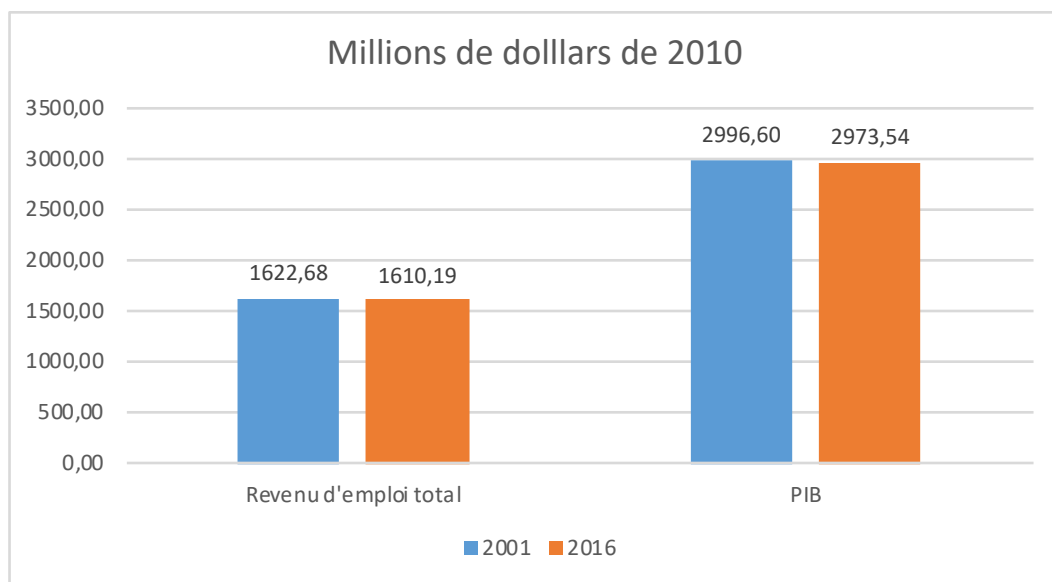
Classification nationale des professions, 2001	2001	2016	Pourcentage du changement (%)
A Gestion	2 785	3 015	8,3
B Affaires, finance et administration	5 125	4 460	-13,0
C Sciences naturelles, appliquées et domaines apparentés	1 675	1 695	1,2
D Secteur de la santé	2 050	2 810	37,1
E Science sociale, éducation, services gouvernementaux et religion	3 065	4 600	50,1
F Arts, culture, sports et loisirs	395	365	-7,6
G Ventes et services	9 485	8 035	-15,3
H Métiers, transport et machinerie et domaines apparentés	6 925	6 550	-5,4
I Secteur primaire	2 125	2 155	1,4
J Transformation, fabrication et services d'utilité publique	2 680	1 350	-49,6
Total	36 315	35 045	-3,5

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

La structure changeante des industries et professions de la main-d'œuvre au travail a des répercussions sur le revenu de l'emploi et le produit régional brut. La figure 21 montre que le revenu total de l'emploi régional a baissé

légèrement entre 2001 et 2016, pendant que l'emploi déclinait, depuis 36 315 en 2001 à 35 045 en 2016. Le PIB du district de Cochrane a épousé la même tendance entre 2001 et 2016.

Figure 21 : Revenu des travailleurs et estimation du PIB pour le district de Cochrane



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Vers l'avenir

Une population vieillissante joue sur la demande de dépenses pour des programmes gouvernementaux, tels ceux des soins de santé et de l'éducation. Quels services liés aux soins de santé seront nécessaires pour répondre aux besoins d'une population régionale qui vieillit rapidement? Combien de médecins, d'infirmières et d'autres fournisseurs de soins de santé devons-nous former et/ou attirer, afin de remplacer des fournisseurs de soins de santé qui vieillissent et de répondre à la demande grandissante pour des services de soins de santé?

Le vieillissement d'une population affecte également les inscriptions d'étudiants, les revenus et, par conséquent, la demande de services d'enseignement dans le Nord-Est ontarien. Quelles seront les conséquences des changements démographiques sur la demande

d'enseignants, d'éducateurs et, donc, sur l'emploi et le revenu dans ce secteur de l'économie régionale?

Diverses enquêtes régionales et nationales révèlent une pénurie de gens de métier qualifiés dans des régions de l'Ontario et d'autres au Canada. En quoi le vieillissement de la population joue-t-il sur l'offre et la disponibilité de gens de métier dans le Nord-Est ontarien? Y a-t-il assez de formation de gens de métier, en vue de répondre aux besoins existants puis de préparer la reprise anticipée des secteurs minier et forestier? Sinon, importer une telle expertise réduira sérieusement les avantages économiques du développement de n'importe quelle ressource dans le Nord-Est ontarien. Ce sont des points dont nous traitons dans la dernière partie du présent rapport.

Vieillessement de la population et demande pour les professions des soins de santé : Tendances futures

La demande pour des services de soins de santé comprend deux éléments. Le premier est relié à la croissance démographique prévue ou au déclin attribuable aux naissances, aux décès, aux âges et à la migration. Ces modifications jouent sur la demande des services de soins de santé, et l'on y fait référence par l'élément croissance. Le second, qui est relié au besoin de remplacer les fournisseurs de services qui partent à la retraite, est souvent désigné par l'élément retraite-remplacement.

Pour l'estimation de l'élément croissance de la demande totale pour les services de soins de santé, nous utilisons les projections démographiques détaillées du ministre des Finances pour le Nord-Est ontarien entre 2017 et 2041.

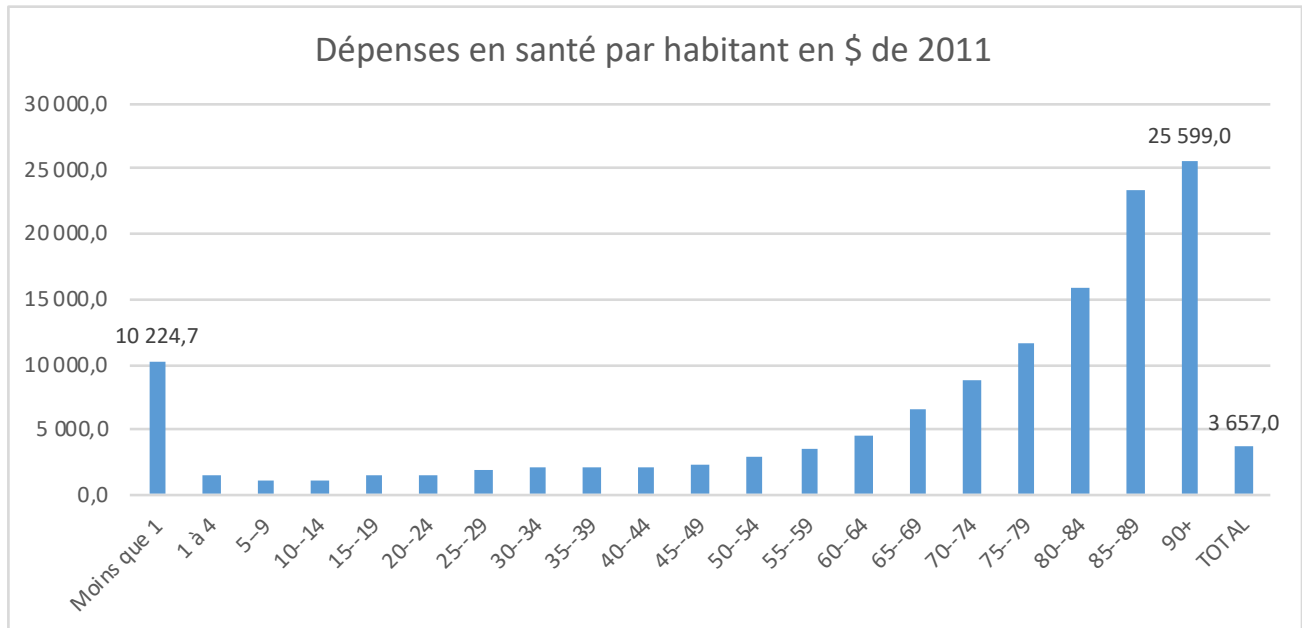
Pour l'estimation des éléments de la croissance de la demande, il nous faut estimer les indices du suivi de la demande pour les travailleurs des soins de santé dans le Nord-Est ontarien. L'élément croissance-demande reflète le besoin d'un plus grand nombre de travailleurs, afin de répondre à la demande croissante pour les services de soins de santé à la suite des changements dans la taille et la répartition des âges de la population. Nous supposons que le ratio des travailleurs par rapport aux patients/résidents/clients demeurera le même au cours de la période visée par la prévision. Il est important de noter que le profil vieillissant de la population joue diversement sur la demande liée à différentes professions. Par exemple, il est prévu que la demande pour les travailleurs des services de soins de longue durée augmentera rapidement en raison

de la croissance relativement plus rapide de la population de 60 ans et plus. Le vieillissement de la population pourrait ne pas avoir d'effet sur la demande des travailleurs des soins de santé qui servent une cohorte plus jeune de la population.

Les indices développés dans cette partie de l'étude ont pour objet de répondre au besoin de mesurer quantitativement les répercussions que les changements démographiques ont sur la demande de travailleurs des soins de santé dans le Nord-Est ontarien. Une étude récente de l'Institut canadien d'information sur la santé contient des estimations, par habitant, des dépenses provinciales en santé, par âge, en Ontario, pour 2011²⁰. Cela est montré dans la figure 22. Nous voyons que les dépenses en santé par habitant augmentent considérablement au fur et à mesure que la population vieillit. Autrement dit, il y a corrélation positive entre la demande de ressources pour les soins de santé et l'âge. Ainsi, les dépenses en santé, par habitant, peuvent servir de procuration pour la demande de services de soins de santé par différents groupes d'âge. Par conséquent, en utilisant la taille et la répartition de groupes d'âges de la population du Nord-Est ontarien, quelqu'un peut procéder à l'estimation d'un indice qui suit les changements de la demande et le coût en services de soins de santé entre 2017 et 2041. Ces indices de la demande de soins de santé mesurent la hausse prévue de la demande en la matière et par conséquent des fournisseurs de soins de santé dans la région.

²⁰ Institut canadien d'information sur la santé, « Tendances des dépenses nationales de santé, de 1975 à 2013 », 2013.

Figure 22 : Dépenses par habitant en santé, en Ontario, par catégorie d'âges

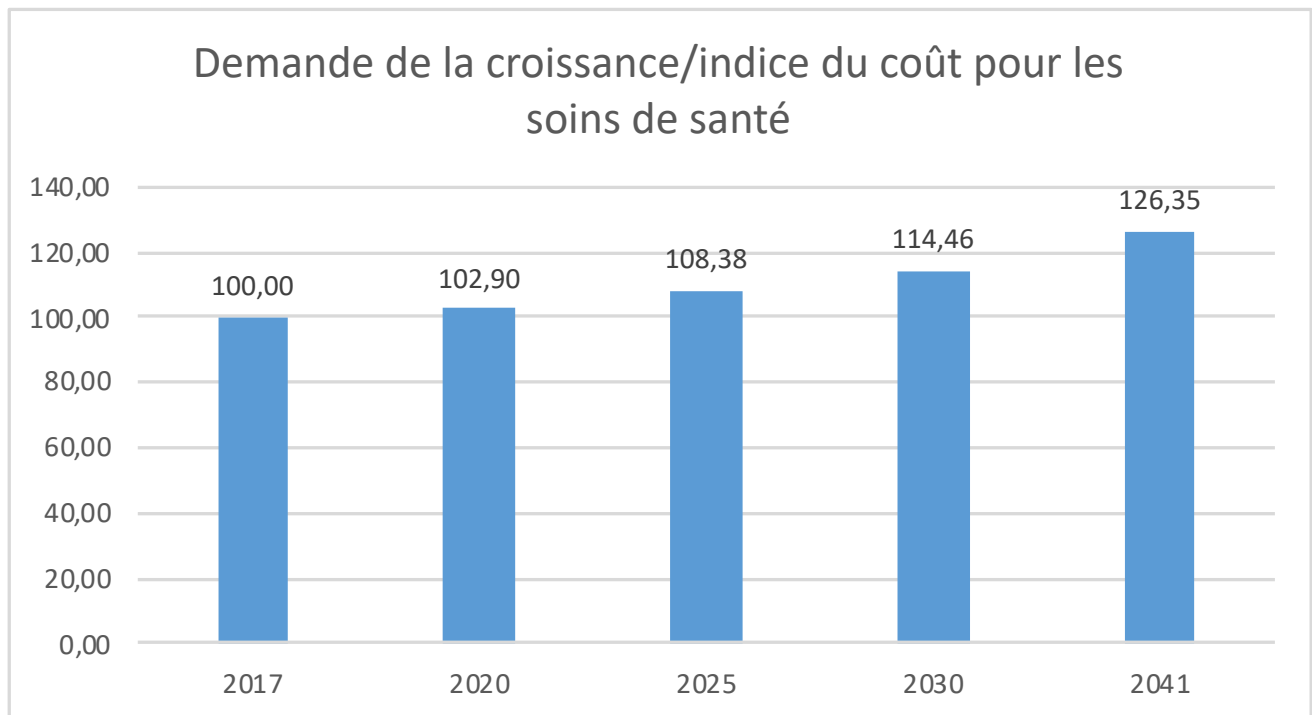


Source : Institut canadien d'information sur la santé, « Tendances des dépenses nationales de santé, de 1975 à 2013 », 2013.

Grâce à l'information de la figure 22 et du ministère des Finances, relative aux projections démographiques pour le district de Cochrane, la figure 23 montre l'indice croissance-demande estimatif pour les services de soins de santé

dans le district de Cochrane, entre 2017 et 2041. Nous nous sommes servis de la demande pour les travailleurs des soins de santé de 2017, et ce, comme repère en fonction duquel mesurer la croissance.

Figure 23 : Projection de la croissance de la demande des soins de santé dans le district de Cochrane



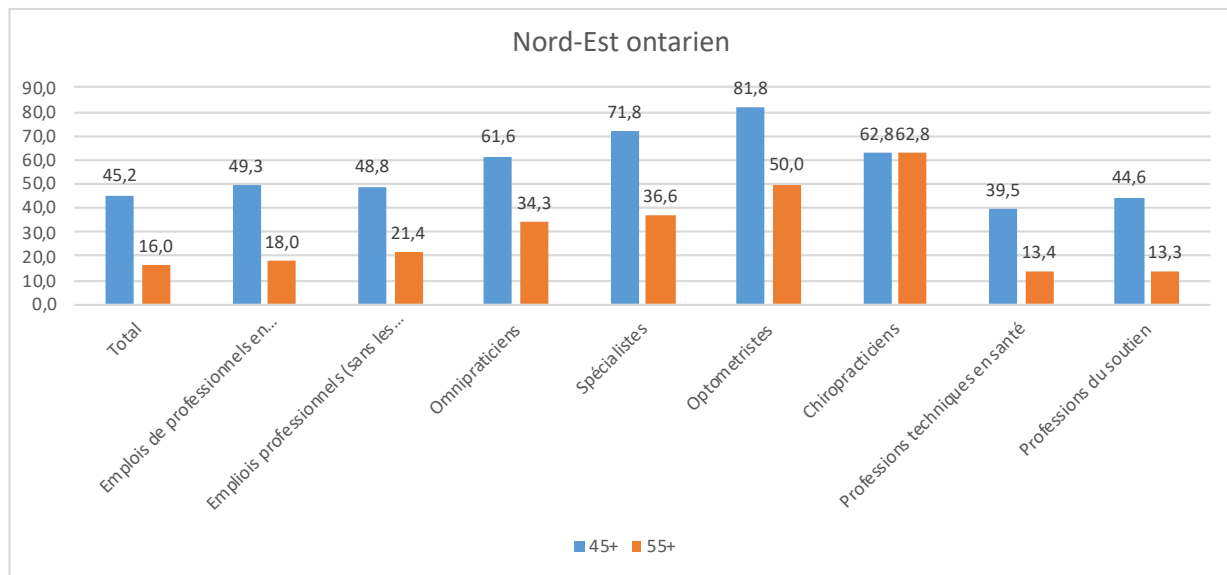
Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les projections démographiques du ministère des Finances.

À la figure 23, nous constatons que la demande de services de soins de santé devrait augmenter considérablement entre 2017 et 2041. La raison est que la population régionale vieillit et la demande des services de soins de santé croît en fonction de l'âge. En fait, les données existantes révèlent que la demande de soins chez les aînés de 65 ans et plus est à peu près trois fois plus élevée que la demande moyenne globale.

Si nous portons notre attention sur l'élément retraite-remplacement de la demande pour des fournisseurs de services de soins de santé, la figure 24 nous montre

la structure des âges de ces fournisseurs dans le Nord-Est ontarien en 2011. Globalement, 16,0 % de tous les fournisseurs de soins de santé avaient plus de 55 ans. Approximativement 34,3 % des omnipraticiens puis 18,0 % des professionnels des soins infirmiers avaient plus de 55 ans. Le groupe le plus jeune semble être celui des professions techniques et de soutien en santé, avec environ 13,0 % ayant plus de 45 ans. Globalement, les optométristes, les spécialistes et les omnipraticiens semblent plus âgés que les autres fournisseurs du domaine de la santé dans le Nord-Est ontarien.

Figure 24 : Structure des âges des fournisseurs de soins de santé en 2011 (%)



Source : Statistique Canada, ENM 2011, compilation personnalisée.

Si, disons, l'âge moyen de la retraite est 65 ans, nous pouvons voir dans le tableau 7 la demande prévue en raison de remplacements liés aux retraites et aux agrandissements, et ce, pour des fournisseurs de soins de santé dans le Nord-Est ontarien.



Tableau 7 : Demande totale pour des fournisseurs des soins de santé dans le Nord-Est ontarien

Profession	2011-2020 Demande de l'expansion	2011-2020 Demande de remplacements	2011-2020 Total	2011-2030 Demande de l'expansion	2011-2030 Demande de remplacements	2011-2030 Total
Professionnels des soins infirmiers	560	1 050	1 610	1 447	2 865	4 312
Professionnels (sauf les soins infirmiers)	299	665	964	773	1 515	2 288
Omnipraticiens	48	170	218	123	305	428
Spécialistes	34	130	164	88	255	343
Optométristes	11	55	66	27	90	117
Chiropraticiens	21	135	156	54	135	189
Professions techniques	516	715	1 231	1 334	2 115	3 449
Professions de soutien	469	650	1 119	1 213	2 170	3 383
Nombres totaux	1 845	3 080	4 925	4 768	8 665	13 433
Demande en pourcentage (%)	37,46	62,54	100	35,49	64,51	100

Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques et l'ENM 2011.

Le tableau 7 montre qu'approximativement 62,5 % de la demande totale de fournisseurs de soins de santé entre 2011 et 2020 est reliée au remplacement de personnes partant à la retraite au cours de cette période. Le reste (37,5 %) des fournisseurs de soins de santé est nécessaire pour répondre

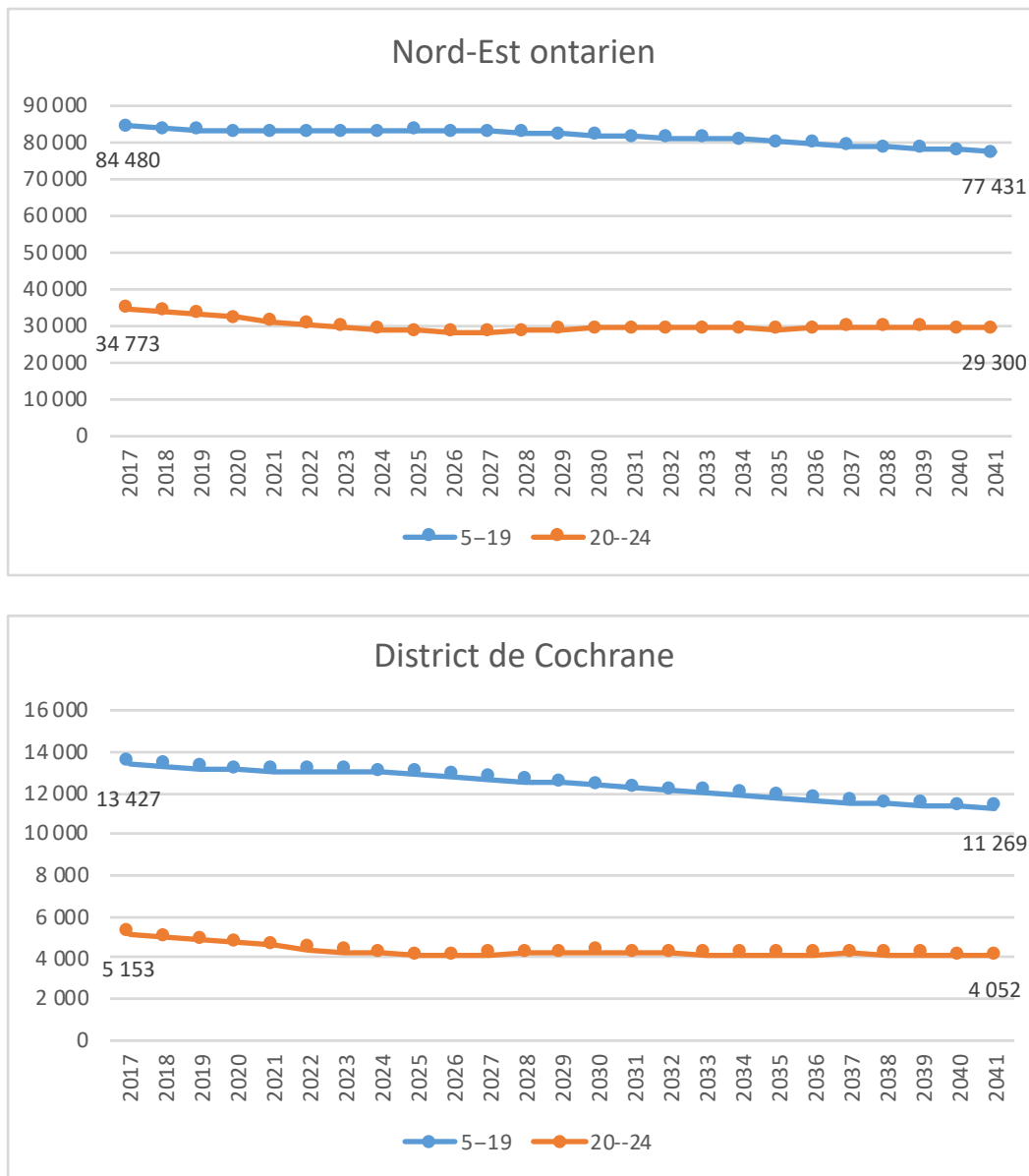
à la demande de services de soins de santé, en raison de la population vieillissante dans le Nord-Est ontarien. La demande totale monte considérablement lorsque nous étirons la période de projection, soit de 2011 à 2030.

Projections du vieillissement de la population et de la demande d'éducateurs dans le Nord-Est ontarien

À l'aide des projections démographiques du ministère des Finances de l'Ontario, la figure 25 nous montre les projections pour les divers groupes d'âges dans le Nord-Est ontarien et le district de Cochrane. Nous voyons que la population de cinq à dix-neuf ans devrait baisser de 5,3 % dans le Nord-Est ontarien et de 16,1 % dans le district de Cochrane entre 2017 et 2041. Cette tendance a surtout des

effets sur les écoles primaires et secondaires. Nous voyons que la population de 20 à 24 ans devrait baisser de 14,1 % dans le Nord-Est ontarien et de 21,4 % dans le district de Cochrane entre 2017 et 2041. La baisse de la population des jeunes influence la demande pour la formation postsecondaire dans le Nord-Est ontarien et le district de Cochrane.

Figure 25 : Projection démographique pour le Nord-Est ontarien, par catégorie d'âges



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les projections démographiques du ministère des Finances.

Pour l'estimation future du nombre des enseignants et moniteurs employés dans le Nord-Est ontarien, nous avons besoin de deux hypothèses. D'abord, nous supposons que l'âge moyen de la retraite sera de 65 ans. Toutefois, même si l'âge normal de la retraite est de 65 ans, quelqu'un peut ne pas être forcé de partir à cet âge. Ensuite, nous

supposons que, à long terme, le nombre des éducateurs dans la région correspondra proportionnellement au nombre des élèves. Compte tenu de ces deux hypothèses, le tableau 8 montre le remplacement des retraités et l'élasticité de la demande d'éducateurs dans le Nord-Est ontarien²¹.

²¹ Nous avons ignoré le fait que les établissements postsecondaires attirent des étudiants de l'extérieur du Nord-Est ontarien.

Tableau 8 : Demande d'éducateurs dans le Nord-Est ontarien

Professions	2011-2020 Demande de remplacements	2011-2020 Demande de l'expansion	2011-2020 Demande totale	2011-2030 Demande de remplacements	2011-2030 Demande de l'expansion	2011-2030 Demande totale
40 Services d'enseignement	1 575	(1 155)	420	4 800	(1 373)	3 427
401 Professeurs et assistants d'enseignement au niveau postsecondaire	195	(172)	23	505	(259)	246
4011 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire	185	(112)	73	455	(169)	286
4012 Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	15	(59)	(44)	25	(90)	(65)
402 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	495	(242)	253	1 095	(366)	729
4021 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	500	(242)	258	1 100	(366)	734
403 Enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers d'orientation	870	(741)	129	3 180	(749)	2,431
4131 Professeurs au niveau secondaire	270	(266)	4	1,230	(269)	961
4032 Instituteurs à la maternelle et au niveau primaire	505	(442)	63	1,755	(447)	1,308
4033 Conseillers en information scolaire	45	(32)	13	155	(33)	122

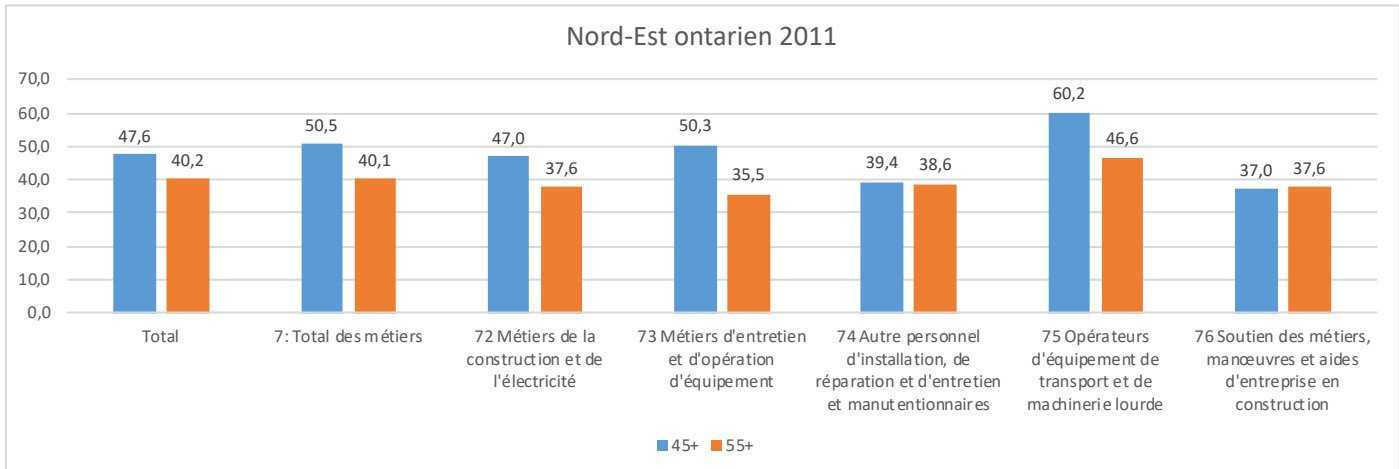
Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement.

Demande de métiers dans le Nord-Est ontarien

Si la demande de gens de métier reste à son niveau actuel, cela suppose que la demande est uniquement reliée aux besoins de remplacement des retraités des différents employeurs. Dans la figure 26, nous voyons la structure des âges des gens des métiers dans le Nord-Est ontarien en 2011. En moyenne, 40,1 % de tous les gens de métier au travail avaient 55 ans ou plus. Cela ressemble

au pourcentage de tous les travailleurs de la région et qui avaient 55 ans et plus. Approximativement 50,5 % d'entre eux avaient 45 ans et plus. Les conducteurs de matériel de transport et travailleurs connexes ont le pourcentage le plus élevé de personnes de plus de 55 ans. Les opérateurs d'équipement et le personnel de l'entretien ont la plus basse des personnes de moins de 55 ans.

Figure 26 : Pourcentage de la structure des âges dans les professions des métiers



Source : Calculs fondés sur l'ENM 2011 de Statistique Canada, compilation personnalisée.

Face à l'hypothèse d'une absence de croissance future de l'emploi, le tableau 9 révèle la demande motivée par les remplacements de retraite pour les métiers dans le Nord-Est ontarien.

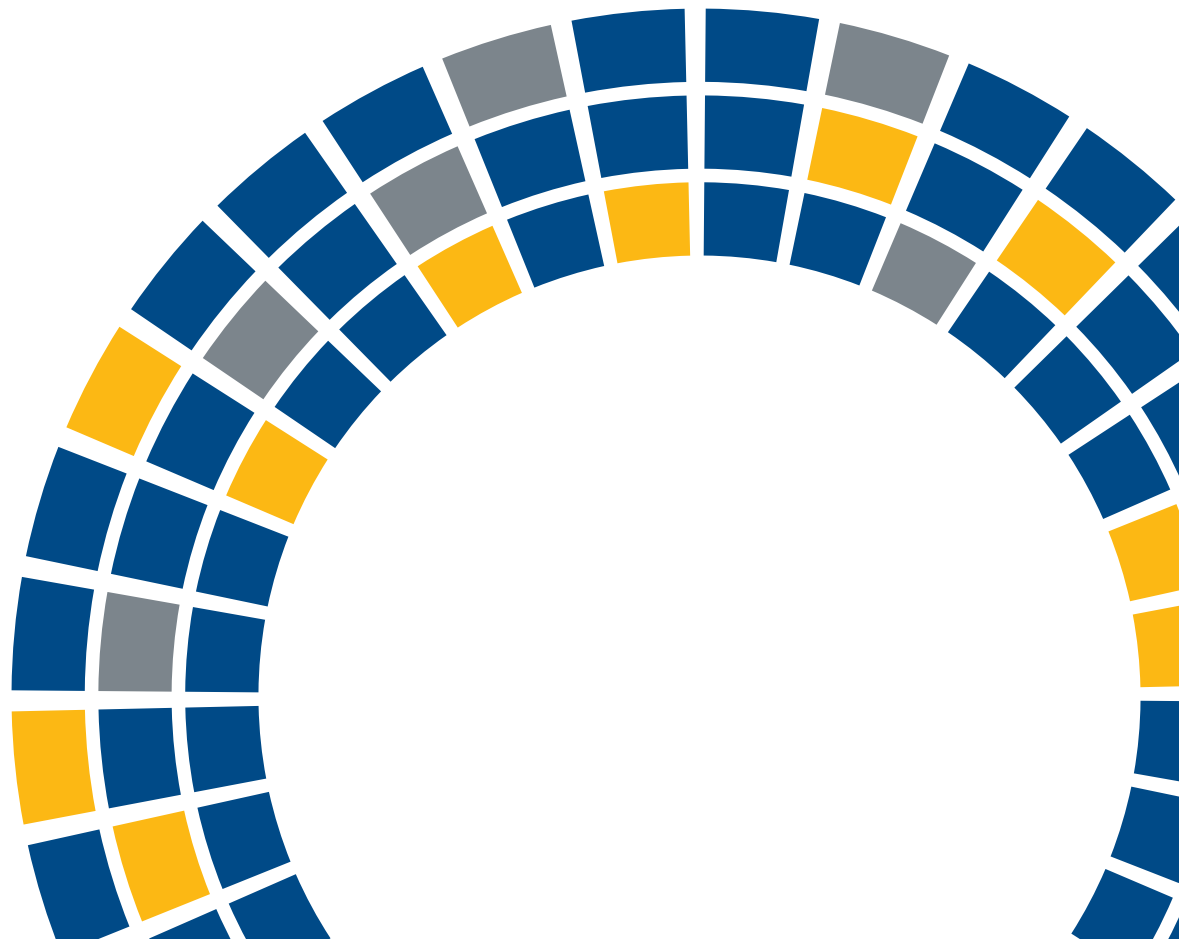
Tableau 9 : Demande de remplacement des retraités des métiers dans le Nord-Est ontarien

CNP 2011 Paramédicaux	2011-2020 Demande de remplacements	2011-2030 Demande de remplacements
72 Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	2 460	9 010
73 Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	2 015	7 690
74 Autre personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	330	1 185
75 Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	3 420	10 765
76 Personnel de soutien des métiers, manoeuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	460	1 685
Tous les métiers	8 690	30 345

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur l'ENM 2011, compilation personnalisée.

Le tableau 9 montre qu'il faut 8 690 personnes de métier ou 20,2 % de tous les gens de métier, afin de remplacer ceux qui partent à la retraite entre 2011 et 2020. Le personnel pour l'opération d'équipement de transport et de machinerie lourde (3 420) comprend le plus grand nombre de retraités potentiels entre 2011 et 2020; viennent ensuite

le personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité (2 460), puis les opérateurs d'équipement et le personnel de l'entretien (2 015). Approximativement 71,0 % des gens de métier pourront potentiellement partir à la retraite entre 2011 et 2030 et devront être remplacés par de nouveaux venus sur le marché.



Références

- Beshiri, Roland. et Jiaosheng He. 2009. Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin, juin. Vol 8, n° 2. n° de catalogue : 21-006-X.
- Bureau du dirigeant principal de l'information 2016. « Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves de Premières Nations ». Le 6 décembre.
- Caselli, Francesco. 2003. « Accounting for Cross-Country Income Differences. » Première ébauche, non publiée, novembre.
- Conseil canadien des chefs d'entreprises 2013. « Agir pour le Canada : emplois et compétences pour le 21^{esi}ècle ».
- Hall, R.E. et C.I. Jones. 1999. « Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others? » Quarterly Journal of Economics 114 (1) : 83-116).
- « Health Services Blueprint: Building Our Future ». 2012. (Ville : PriceWaterhouseCoopers). Février.
- Institut canadien d'information sur la santé. 2013. « Tendances des dépenses nationales en santé, 1975 à 2013 ».
- Miner, R. 2010. « People without Jobs, Jobs without People: Canada's Future Labour Market » Toronto : Miner Management Consultants.
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Direction de l'analytique en matière de santé. 2009. « First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait. » Page 15. Janvier.
- Ministère des Finances de l'Ontario 2014. « Projections démographiques pour l'Ontario, mise à jour, 2017-2041. »
- Ministère des Finances de l'Ontario 2014. « Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario. »
- Moazzami, B. 2012. « Multi-national and Multi-locational Enterprise Initiative, Survey of Northern Ontario Companies and Analysis of the Results ». Document préparé pour l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.
- Moazzami, B. 2015. « C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller) – Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien. » Thunder Bay : Institut des politiques du Nord.
- Signer, A., et Rosalinda Costa. 2005. « Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 ». Statistique Canada.

Glossaire

Agglomération de recensement (AR) : municipalités adjacentes ayant d'importants déplacements de navettage, pour le travail, vers un centre de population (aussi appelé noyau). Son noyau doit compter au moins 10 000 habitants selon les données du recensement précédent sur la population.

Division de recensement (DR) : est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et regional district) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : municipalités adjacentes ayant d'importants déplacements de navettage, pour le travail, vers un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 personnes et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants.

Subdivision de recensement (SDR) : Municipalité ou territoire considéré comme étant des équivalents municipaux à des fins de recensement. Les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés sont aussi considérés des SDR.

Région économique (RE) : Un groupe de divisions de recensement créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Émigrant : Personne qui quitte son pays pour aller se fixer dans un autre.

Taux d'emploi : Le pourcentage de la population totale âgée de plus de 15 ans qui travaille contre rémunération.

Capital humain : L'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes accumulées par un individu par l'intermédiaire de formation et d'expérience et qui déterminent son niveau de productivité.

Immigrant : Une personne qui est, ou a déjà été, un immigrant admis ou résident permanent, y compris les personnes qui ont reçu la citoyenneté canadienne par naturalisation.

Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) : Ministère fédéral chargé de superviser la façon dont le gouvernement fédéral s'acquitte de ses engagements vis-à-vis de ses partenaires autochtones en matière de traités. Anciennement connu comme Affaires indiennes et du Nord. L'AANC a été divisé en deux ministères distincts en 2017 : Services aux Autochtones et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord.

Migration interprovinciale : le mouvement de population d'une province à une autre.

Migration intraprovinciale : Nombre de personnes qui quittent une région (DR ou RE) pour s'établir ailleurs dans la même province.

Zone d'influence métropolitaine (ZIM) : Mesure du degré d'influence qu'une zone urbaine exerce sur des SDR rurales, selon le navettage.

ZIM forte : SDR où au moins 30 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

ZIM modérée : SDR où au moins 5 %, mais moins de 30 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

ZIM faible : SDR où plus de 0 %, mais moins de 5 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

Aucune ZIM : SDR où aucun membre de la population active occupée de la SDR ne se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR, en incluent les SDR comptant moins de 40 personnes au sein de leur population active occupée.

Immigration nette : Le nombre d'immigrants qui viennent s'établir de façon permanente dans une région (DR ou RE) moins le nombre d'immigrants qui ont quitté la région.

Solde migratoire interprovincial : Le nombre total de personnes qui viennent d'une autre province ou d'un autre territoire pour s'établir de façon permanente dans une région (DR ou ER) moins le nombre total de personnes qui quittent cette région pour s'établir de façon permanente dans n'importe quelle autre province ou n'importe quel autre territoire.

Solde migratoire intraprovinciale : Le nombre total de personnes qui viennent d'une autre région de la même province pour s'établir de façon permanente dans une région (DR ou ER) moins le nombre total de personnes qui quittent cette région pour s'établir de façon permanente dans une autre région de la province.

Migration nette : Le nombre total de personnes qui s'établissent dans une région (DR ou RE) moins le nombre total de personnes qui quittent la région.

Taux d'activité : Le pourcentage de la population en âge de travailler qui a un emploi ou qui est au chômage, mais cherche activement du travail.

Régions rurales et petites villes (RRPV) : Régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR), ce qui signifie qu'on n'y trouve pas beaucoup de déplacements de navettage vers un centre de population (noyau) ayant une population d'au moins 10 000 personnes.

Taux de fertilité total : le nombre moyen d'enfants dont une femme accouchera au cours de sa vie.

Taux de chômage : Le pourcentage de personnes faisant partie de la main d'œuvre et qui ne travaillent pas, mais cherchent activement du travail rémunéré.

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Sault Ste. Marie. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

Multiplicateurs du revenu et de l'emploi pour 20 industries dans 11 divisions de recensement du Nord de l'Ontario

Dr. Bakhtiar Moazzami

Projections au nord : Série sur le capital humain - District de Cochrane

James Cuddy and Dr. Bakhtiar Moazzami

La série : Attirer vers le Nord | No. 1: Étude sur la nécessité d'une Stratégie pour les nouveaux arrivants du Nord

Christina Zefi

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca